

Compte-rendu du CSE du réseau régional de France 3 des 25 et 26 avril à Strasbourg

Elu·e·s présent·e·s pour la CGT : Karine Cévaër (Bretagne), Isabelle Debraye (Picardie), Chantal Frémy (Midi-Pyrénées), Jean-Hervé Guilcher (Bretagne) secrétaire du CSE, Annabelle Igier (Champagne-Ardenne), William Maunier (Lorraine), Christophe Porro (Provence-Alpes), Thierry Pujo (Limousin), Sylvie Samson (Centre Val-de-Loire).

Représentante syndicale : Véronique Marchand (Nord Pas-de-Calais).

Comme il est désormais de coutume, lorsque la réunion du CSE ne se déroule pas au Siège, les élus ont partagé un **moment convivial avec les salariés de France 3 Alsace** le 24 avril, afin de faire connaissance et d'échanger.

En revanche, une fois n'est pas coutume, c'est le président du CSE du réseau France 3, Olivier Montels, qui a ouvert la séance du 25 avril par une déclaration préalable évoquant **les événements graves qu'ont connus les stations de Grenoble et d'Orléans** (tentatives de suicide de salariées). Pour le patron du réseau « rien ne vaut la santé d'un salarié. Aucun travail ne mérite souffrance ».

Nous ne pouvons qu'acquiescer à ce principe, c'est d'ailleurs la responsabilité absolue de l'employeur de veiller à la santé physique et mentale des salariés. Force est de constater qu'en de nombreux endroits les salariés souffrent et que la direction peine à assumer ses responsabilités.

Les élus lui ont rappelé son **obligation de résultat en matière de santé des salariés**. Ils l'ont enjointe à travailler avec les représentants du personnel sur ces sujets, en évitant les invectives, dans l'intérêt collectif.

Pour l'heure, **deux expertises sont en cours**. Nous espérons qu'elles apporteront des réponses, afin de reconstruire des bases de travail saines pour les collectifs de Grenoble et Orléans durement éprouvés.

Les échos du CSE central des 17 et 18 avril 2019

Des points concernaient particulièrement le réseau France 3 : les **orientations stratégiques** de l'entreprise, le **déménagement de France 3 Paris** Ile-de-France au Siège, le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (**RGPD**) appliqué à FTV et **l'index de l'égalité Femmes/hommes**.

Le compte-rendu complet du CSEC par les élus CGT est à lire ➡ [ici](#).

Conséquences du déploiement d'I.média 2 à Brest : évolution de l'organisation du travail

En présence de l'équipe projet : Laurent Lemaire (Directeur de la Coordination de la performance opérationnelle), Jean-Michel Le Guennec (directeur de France 3 Bretagne), Marie Preschoux (RRH), François Gascoin (Chef de centre) et Christophe Miguel, adjoint au chef de centre et chef de projet I.média.

Les directions du réseau et de France 3 Bretagne ouvrent les débats en faisant état de leur **fort mécontentement quant au rapport d'expertise** présenté en séance. Pour elles, ce rapport est à charge et il a été mené de manière déloyale. Que reproche-t-on à l'expert ? D'avoir rencontré un des salariés sans prévenir la direction, de ne pas s'être rendu (juste pour un problème de calendrier) à la locale de Bayonne pour voir comment I.media 2 avait été bien accueilli, d'avoir souligné que le collectif avait mal vécu la présence à Brest de l'adjoint au chef de centre le jour où l'expert est allé observer les situations de travail sur place, de ne pas avoir mis en valeur dans son rapport l'appartement témoin qu'est la plateforme de test du Ponant (à Paris)...

La belle affaire !

La direction a juste oublié de préciser que l'expert n'a nul besoin de l'autorisation de la direction pour rencontrer les salariés et qu'il a parfaitement répondu aux missions qui lui ont été confiées par le CSE. **Il s'agissait d'analyser les impacts du projet de la direction sur la santé des personnels de Brest** et non de Bayonne – une locale qui ne fournit pas le même travail que France 3 Iroise et qui plus est, s'est équipée de l'outil sans modification organisationnelle. Car il est bien là le problème, non pas dans l'installation d'I.media 2 auquel les salariés sont favorables, mais dans les **modifications de structure** qui conduisent à la suppression du poste de mixeur et d'un des deux postes d'assistantes. Les reproches de la direction sont donc hors sujet.

Ce rapport démontre en revanche – et c'est sans doute pourquoi la direction tente d'allumer des contre-feux – que **la charge de travail et les spécificités de France 3 Iroise n'ont pas été correctement prises en compte par la direction**. La suppression des postes et le transfert de tâches ne pourront s'effectuer sans risques notables sur la santé de certains personnels. La question aujourd'hui qui se pose clairement à la direction est la suivante : quelle est sa priorité, l'application dogmatique de son « schéma directeur du déploiement d'I.média » ou la préservation de la santé des salariés ?

Les élus ont donc émis un **avis avec des préconisations**. La direction doit y répondre par écrit. ➡ [voir l'avis](#).

Projet d'évolution de l'organisation de la direction financière

En présence de Priscille Ducomet, Directrice des Finances de FTV et Philippe Angot, Responsable des Finances du Réseau France 3.

La direction projette de **réorganiser l'activité des comptables et des contrôleurs de gestion du réseau France 3**, du Siège et de Corse, aujourd'hui répartis dans 4 sous-directions :

- Direction comptable
- Direction finance réseau France 3
- Direction finance en charge des fonctions supports
- Direction centrale du contrôle de gestion.

L'argument de la directrice financière est double. D'une part, la **dématérialisation des factures fournisseurs et des frais de missions** a entraîné une sous-activité d'un certain nombre de comptables en région. Il s'agit donc de rectifier cela car la sous-activité est génératrice de risques psycho-sociaux. D'autre part, les **nouvelles obligations légales** obligent à une spécialisation et une grande technicité, à l'épreuve d'un éventuel contrôle fiscal. Aujourd'hui les cycles financiers sont traités dans l'ensemble des régions et cela provoque une dispersion de l'information et une dilution des responsabilités, toujours très risquée en période de clôture comptable.

Le principal changement réside en une **réorganisation par « cycles »**, c'est-à-dire les 5 grands thèmes et secteurs du domaine comptabilité/finances :

- Achats/Ventes
- Immobilisations
- Comptabilité générale et taxes
- Comptabilité du personnel et des charges sociales (hors service paye)
- Règlements

Ainsi, au terme de la réorganisation, les personnels comptables ne seront plus rattachés à une direction géographique mais à l'un de ces cycles, quelle que soit leur localisation actuelle qui ne changera pas. Les 43 salariés de la Direction Financière travaillant en région pourront **émettre des vœux** pour choisir leur cycle de rattachement.

Sur la gestion opérationnelle, les 4 anciens pôles de gouvernance sont redécoupés en 3 zones chapeautées par 3 **directeurs financiers** qui auront donc en charge des zones plus vastes que leur ancien pôle. Ils resteront les interlocuteurs des opérationnels sur le terrain.

La directrice financière de France Télévisions a assuré qu'il n'y aura **pas de mobilité contrainte ni de suppression de postes** supplémentaires aux 10 postes déjà actés dans le cadre de la dématérialisation des factures fournisseurs. A ce jour, 5 postes ont déjà été supprimés sur cet objectif.

Les élus ont adopté à l'unanimité une résolution les associant à l'**expertise** déjà votée par le CSE Central, pour avoir toute la visibilité sur les conséquences du projet sur les conditions de travail des personnels concernés. La résolution est à lire ➡ [ici](#).

Compte-rendu de la commission Santé, sécurité et conditions de travail du 10 avril

La commission santé dresse un **tour d'horizon des alertes et démarches** destinées à prévenir les risques professionnels dans les différentes antennes. Pour l'instant, l'état des lieux n'est pas exhaustif, la direction du Réseau ne connaît pas toutes les situations, ni les élus de la CSSCT qui n'ont pas forcément de remontées de la part des RP. A terme la CSSCT souhaiterait avoir une photographie fiable de l'état de santé des régions afin de prévenir la survenue de situations aussi graves que celles de Grenoble ou Orléans. Sur

ces deux antennes, les expertises sont en cours, l'une menée par CEDAET l'autre par SECAFI.

Autre sujet, qui a fait l'objet d'une pétition à Besançon, c'est le **choix des véhicules de reporting**. Faute d'interlocuteur, la CSSCT n'avait pas eu de réponses satisfaisantes en réunion, mais en CSE, Laurent Lemaire, patron de la technique dans le réseau, a pu répondre aux questions. En bref, nous savons enfin que le catalogue de France 3 est différent de celui de France 2. La direction du réseau a écarté les diesels dans un souci environnemental. Ce catalogue et sa note d'accompagnement peuvent être fournis aux élus, il n'y a « aucun secret », dit Laurent Lemaire. Il faut également savoir que ce catalogue propose **une bonne douzaine de modèles** parmi lesquels les chefs de centre et responsables IMG peuvent choisir selon les spécificités de leur région (relief montagneux, nombre important des caméras 400...), des spécificités qui peuvent induire l'obtention de 4X4 ou de voitures plus grandes. Désormais les chefs de centre ne pourront plus se cacher derrière « Paris » pour balayer toute discussion à ce sujet. N'oublions pas que des coffres trop courts ou avec rebords, des habitacles trop petits, peuvent entraîner des troubles musculo-squelettiques, d'où la préoccupation de la CSSCT.

Autre réponse que les élus santé ont pu obtenir lors du CSE, celle relative à la **gestion par les IRP des salariés de la Fabrique** fiscalement rattachés en région. Il s'avère que le RRH du siège avait donné de fausses informations à la CSSCT. Ici la direction de la Fabrique est claire, ces salariés, qu'ils travaillent en équipe légère ou en vidéo mobile, sont suivis par les représentants de proximité de leur région et non du siège.

Voir ➡ [ici](#) le Compte-rendu CSSCT

Suivi de la réorganisation des moyens internes de fabrication

En présence d'Yves Dumond, Directeur des Moyens de Fabrication (DMF), Laurent Tolazzi, DRH du Siège en charge de la DMF et Arnaud Ségur, RRH de la DMF.

Les élus ont présenté le compte-rendu de la Commission de suivi des Moyens internes de fabrication réunie le 15 avril pour faire le point sur les éléments **financiers**, les **postes vacants**, les postes de **logistique** sur les sites en région, la **planification**, le transfert d'émissions à France.tv Studio (ex-MFP), **Vendargues**, **Bois d'Arcy**, les **groupes de travail** qui ont planché sur la réorganisation, l'**évolution des métiers** au sein de la Fabrique, les **questionnaires de satisfaction de la post-production**, le déménagement des salariés du Siège de la DMF et les **frais de mission**.

Le compte-rendu complet est à lire ➡ [ici](#).

Fonctionnement des instances de proximité : remontées des dysfonctionnements

Les 23 Instances de Proximité (IP) du réseau France 3 se réunissent mensuellement depuis novembre ou décembre. **Si dans certaines antennes le dialogue social et d'un bon niveau entre les élus et la direction locale** (l'instance est présidée par le-la direc-

teur·trice régional·e, accompagné du·de la RH local·e), **force est de constater que de nombreux Représentants de Proximité (RP) se heurtent, parfois violemment, à des directions régionales totalement fermées au dialogue.**

C'est pourtant dans les instances de proximité que les problèmes locaux doivent se traiter, au plus près du terrain, avec les interlocuteurs concernés. Les accords signés par la direction et les organisations syndicales sont très clairs à ce sujet.

Parmi les dysfonctionnements remontés par les RP : les données sur l'emploi, l'articulation des informations-consultations entre le CSE et les IP, les budgets, les ordres du jour, la durée des réunions, les relevés de conclusions...

Le débat entre les élus et la direction du réseau, Olivier Godard (DRH) et Olivier Montels (directeur), a clairement démontré la nuisance d'un mauvais dialogue social. **La direction s'est donc engagée à faire un rappel à l'ordre aux directions locales.** Elle a néanmoins écarté une communication commune aux RP et aux directions locales, ce qui aurait pourtant permis le même niveau d'information, pour éviter toute nouvelle ambiguïté ou interprétation...

Le directeur du réseau régional, Olivier Montels, a conclu en disant que « *le dialogue, ça se construit* », et qu'il envisageait de faire le même travail de remontées des dysfonctionnements, mais cette fois du côté des directions régionales.

En attendant, les élus CGT veulent voir du concret : des instances qui fonctionnent et des élus qui ne démissionnent plus à force de tracasseries administratives ou de pressions de la part de leur direction.

Présentation des audiences linéaires (2018 et 1^{er} trimestre 2019) et des résultats de la consultation citoyenne « Ma télé demain »

En présence de Xavier Le Fur, responsable de l'Offre information et proximité et Sports à la Direction de la Stratégie des publics.

Document de présentation de la direction à consulter ➡ [ici](#).

LA CONSULTATION

➡ Voir le [document joint](#)

127 000 personnes ont répondu à cette consultation entre le 8 octobre et le 4 novembre. La direction estime que ce niveau de réponses est un succès.

De très loin la demande des téléspectateurs porte en priorité sur une **information fiable et de qualité** (68 %). Viennent ensuite la demande d'un large éventail de **programmes culturels** (43 %), de **création française** (38 %) et **d'info de proximité** (locale et régionale) pour 25%.

La direction en conclut que Les citoyens-répondants ont exprimé leur demande de lutte contre les fausses nouvelles, d'investigation et de décryptage de l'actu et choisissent autant l'info régionale que l'info nationale.

Commentaire : l'aspiration à une info fiable et de qualité face aux « fake news », c'est en théorie le B.A-BA du métier de journaliste. En l'occurrence ce n'est pas en réduisant les équipes et en empilant les tâches sur le dos des journalistes qu'on leur permettra de recouper et de faire un travail en profondeur sur l'info. La « labellisation » de l'info, comme dit souvent la direction, ça a un prix.

LES AUDIENCES

➡ Voir le [document joint](#)

La présentation n'aborde que les audiences télé. Les audiences du web seront examinées le mois prochain.

Les constats : la télé vieillit mais reste de loin le média le plus puissant : **73 % de la population regarde encore les programmes sur le poste de télé** chaque jour et 80% des Français continuent à regarder un prime time chaque semaine. En moyenne, ils restent 3h28 chaque jour devant la télé, mais les 15-34 ans n'en représentent plus que la moitié.

Côté info, il reste encore **10 millions de téléspectateurs chaque jour** devant les 5 JT du soir : 19/20 + 20H de France 2 + 20H de TF1 + Arte Journal + 19H45 de M6... Mais à 64% ce sont de jeunes retraités et à 72% des anciens. Les actifs ne sont que 35%.

Les élus ont fait remarquer que le Soir 3 n'apparaissait nulle part. Xavier Le Fur s'est défendu d'un quelconque lien avec le projet de suppression de l'édition. No comment...

Si la consommation de la télé traditionnelle s'effrite, **paradoxalement le vieillissement des téléspectateurs soutient l'audience** (pour faire simple, le vieillissement de la population accroît le public potentiel de la télé). De l'avis des spécialistes, la mesure d'audience sur la tranche 4 ans et + n'a plus grand sens, car elle masque notamment l'érosion de la consommation télé par les jeunes. Il faut avoir une approche plus fine. Actuellement les jeunes sont compris dans une tranche très large de 4 à 34 ans.

Le **replay progresse régulièrement** pour atteindre 1 heure de consultation par jour et 7 millions d'utilisateurs.

En 2018, le 19/20 des régions reste globalement stable en semaine (par rapport à 2017) même si la tendance est à l'érosion, les résultats du WE sont meilleurs...

En moyenne, les résultats d'audiences des grilles régionales résistent, mais cela masque de fortes disparités entre régions, avec des baisses importantes et continues par endroit. On constate que les programmations très tardives plombent significativement l'audience (par exemple *Enquêtes de région* en 2017).

Conclusion : la télé reste puissante – n'en déplaise à ceux qui voudraient l'enterrer – il ne faut donc pas lâcher la proie pour l'ombre, même si l'évolution des usages s'accélère et qu'on n'est pas à l'abri d'effets de bascule avec les innovations technologiques (5G, etc.).

Glané au fil des débats : la matinale de France Bleu sur l'antenne de France 3 Midi-Pyrénées tournerait à la louche autour de 35 000 téléspectateurs, soit plus que le programme jeunesse diffusé précédemment. Le responsable des études se dit « surpris qu'il y ait un petit public », même s'il ne reste pas sur la durée : « Télévisuellement, ce n'est pas

complètement abouti, donc on comprend que les téléspectateurs n'y restent pas sur la durée ».

Interrogée par les élus, la direction assure que les audiences des antennes peuvent tout à fait être présentées aux instances de proximité.

Point sur la mise en œuvre de l'accord UCC dans le Réseau France 3

Avant d'entamer des négociations sur les **évolutions des pratiques professionnelles** (en cours), la direction de France télévisions a proposé aux organisations syndicales des accords sur les **unités de compétences complémentaires (UCC)**, prenant en compte ce qui se pratiquait déjà de manière disparate et non encadrée çà et là.

Il existe un accord UCC pour l'Outremer, un autre pour le Siège, un 3^e pour *franceinfo* et enfin un pour les PTA du réseau France 3. Ce dernier a été signé le 26 juillet 2017 par la CGT et FO, pour une durée d'un an. Il prévoyait, avant de pouvoir reconnaître de nouvelles compétences de complémentaires, de recenser celles qui étaient pratiquées et de les rétribuer (avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2013). Cela a demandé un travail et un temps considérables, un avenant a donc été signé le 20 juillet 2018 pour proroger l'accord **jusqu'au 31 juillet 2019**, afin de pouvoir mettre en œuvre le 2^e volet de l'accord qui prévoit des appels à candidatures pour l'exercice des compétences complémentaires, avec validation par un jury et formation.

Au terme de cet accord à durée déterminée, la direction espère faire signer un accord global (sur le périmètre FTV) à durée indéterminée. Mais vu le résultat de la mise en œuvre dans le réseau France 3, c'est loin d'être gagné ! Les élus CGT ont rappelé qu'ils étaient dans une **logique de développement pour faire plus de programmes**, pas pour supprimer des postes ou laisser des professionnels sur la touche.

Car les choses ne se passent pas bien et les écueils sont nombreux : **difficultés pour la direction à constituer et réunir des jurys**. Face à l'urgence, des directions locales ont pris l'initiative d'en organiser elles mêmes, en particulier pour l'UCC « Gestion d'antennes ». Olivier Godard, DRH du réseau France 3, promet que les jurys devraient bientôt se tenir ; **une information sera faite sur le calendrier de chacune des 8 UCC de l'accord (jury et entrée en formation)**. Les élus ont fait remarquer qu'il reste peu de temps avant fin juillet.

En attendant, les élus constatent toutes les **dérives** possibles sur le terrain. Exemple : la pratique de la réalisation de captation de spectacle vivant ou d'émission en extérieur par les techniciens vidéos, alors que cela relève des compétences des réalisateurs. Plus grave encore, à Lyon, Marseille et en Occitanie des réalisateurs permanents sont écartés d'« *Ensemble c'est mieux* » au profit de techniciens vidéos.

Pourtant l'article 4.1 de l'accord précise bien que l'entreprise doit planifier en priorité les CDI occupant l'activité au titre de leur emploi. Les conséquences sont graves, car des réalisateurs se retrouvent volontairement en sous-emploi. Les élus CGT espèrent que ce n'est pas une mesure de rétorsion contre des requalifiés judiciaires (ce qui est le cas de tous les réalisateurs aujourd'hui en CDI dans le Réseau), ce qui s'apparenterait à du harcèlement.

Autre dérive : des **formations** au rabais ou même pas de formation du tout. La direction s'est engagée à vérifier – et corriger ! - ces situations. **Ce qui est clair coté Cgt c'est que la signature d'un accord global ne sera pas possible tant que l'application des accords actuels ne sera pas correcte.**

Pour Olivier Godard, l'intérêt des compétences complémentaires est d'abord de reconnaître une expertise. Ensuite, en observant les pratiques, il souhaite voir si de **nouveaux emplois** se dessinent. Dans ce cas, il ouvrira une négociation pour en déterminer le cadre et le positionnement. Il veut aller vers une évolution des emplois tout en conservant les UCC « *qu'on n'abandonnera pas complètement parce que ça peut avoir son intérêt* ».

Les élus CGT font remarquer que les **métiers du numérique** manquent cruellement à l'appel. Sans parler du fait que pour le réseau France 3, tout est petit bras : au national et à *franceinfo* toutes les éditions ont des réalisateurs, des cadres techniques de réalisation (CTR) ou des chargés de réalisation. Pas nous !

Interrogé sur la possibilité de mettre en place des CTR en région, Olivier Godard ne ferme pas la porte : « *cette situation doit être partagée par les opérationnels au regard des besoins. S'il y a de l'activité pérenne, il faut se poser la question* ».

Quant aux **étalonneurs** et aux **truquistes** (à la Fabrique), qui ont un vrai savoir-faire, la direction préfère les ranger dans le métier de technicien vidéo qui devient ainsi un fourre-tout qui ne valorise pas les compétences de chacun.

Pour rappel, ➡ [la lettre CGT sur les compétences complémentaires](#), ➡ [l'accord sur la mise en œuvre des compétences complémentaires France 3](#) et ➡ [l'avenant n°1](#).

Les compétences complémentaires qui concernent les salariés de la **Direction des Moyens de Fabrication** (= la DMF, La Fabrique, ex-filière...) sont dans l'accord UCC du Siège ➡ [à lire ici](#).

Vie du CSE

Compte-rendu de la commission des marchés du 5 avril

Comme l'impose désormais la loi, tous les marchés de plus de 30 000 € doivent faire l'objet d'un minimum de deux devis et être présentés en commission des marchés.

Lors de sa dernière réunion, **la commission s'est prononcée sur 3 marchés** : le choix d'un prestataire pour un voyage au Canada organisé conjointement par les antennes d'Auvergne et de Rhône-Alpes, le choix de l'expert-comptable du CSE, le choix du fournisseur pour la fourniture d'ordinateurs portables aux élus du CSE et aux secrétaires d'IP qui en ont fait la demande.

Compte-rendu complet de la commission à lire ➡ [ici](#).

Désignation du président et du vice-président de la commission Restauration

Les élus ont désigné par 22 voix pour et 3 abstentions (SNJ) **Christophe Porro** (CGT) président et **Bruno Demange** (FO) vice-président de la commission restauration du CSE du réseau France 3.

Sont membres de plein droit, **les mandataires des 7 cantines du réseau** (Antibes, Bordeaux, Lambersart, Lyon, Marseille, Nancy, Toulouse) déjà désignés par le CSE.

La mission de cette commission est de faire un inventaire des modes de gestion actuels des cantines (cela va de la gestion directe à la participation à un comité interentreprise de gestion, en passant par l'externalisation auprès d'un prestataire privé), d'éclairer les élus sur le sujet, de faire des propositions d'évolution des subventions versées par la direction, etc.

Information sur le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) appliqué par le CSE du Réseau France 3

Le RGPD vise à renforcer le droit des personnes physiques dont les données personnelles peuvent être exploitées. En clair : à chaque fois qu'un organisme (entreprise privée, employeur, CSE...) collecte le nom d'une personne et toute autre donnée qui permet de l'identifier, qu'il traite ces données, il doit prouver qu'il respecte les règles imposées par le RGPD ; la CNIL y veille et les sanctions peuvent être féroces.

La loi impose une entrée en vigueur au plus tard le 1^{er} juin 2019.

Les Comités Sociaux et Economiques sont concernés sur la partie « **Activités Sociales et Culturelles** » (ASC). En effet, plusieurs prestations nécessitent une collecte de vos données (revenu fiscal, composition familiale...).

A l'unanimité les élus ont désigné **Chantal Fremy** (CGT), déléguée à la protection des données* et **Bruno Demange** (FO), responsable du traitement des données**. Ils vont maintenant s'atteler à la rédaction des procédures pour permettre au CSE du réseau France 3 de respecter ses obligations légales.

**Déléguée à la protection des données : elle est l'interlocutrice référente de la CNIL.*

***Responsable du traitement des données : il est le garant du traitement administratif du RGPD. Il alimente le registre de traitement qui est une compilation de toutes les procédures soumises au RGPD.*

Paris, le 2 mai 2019

Prochain CSE les 23 et 24 mai 2019 à Paris



AVIS DES ELUS DU CSE DU RESEAU FRANCE 3 sur le projet de déploiement d'Imedia 2 à France 3 Iroise et d'évolution de l'organisation du travail

Les élus du CSE ont pris connaissance du rapport d'expertise analysant les impacts sur les conditions de travail du projet de déploiement d'Imedia 2 et d'évolution de l'organisation du travail à France 3 Iroise. Cette expertise avait été votée par les élus le 28 février 2019 dans le cadre de la procédure d'information consultation sur le projet d'introduction de cette nouvelle technologie et d'évolution de l'organisation du travail à Brest.

Pour rappel, l'étude de la charge de travail à France 3 Iroise comme préalable au projet avait été réclamée en vain par le CHSCT depuis 2017. Les refus de la direction régionale n'ont fait que crispier le collectif de travail déjà éprouvé par des risques-psychosociaux évoqués dans l'alerte pour risque grave lancée par le CHSCT de France 3 Bretagne en juin 2017.

L'expertise confirme que l'installation de la nouvelle technologie ne pose pas de problème en soi ; les salariés y sont même favorables. La situation de blocage découle clairement des modifications organisationnelles entraînant la suppression du poste de mixeur et la suppression d'un des deux postes d'assistantes.

Pour imposer cette nouvelle organisation, la direction s'appuie sur l'existant dans les autres locales du réseau. Mais l'expertise démontre que dans son projet de réorganisation la direction ne prend pas suffisamment en compte la réalité de la charge de travail et des spécificités de France 3 Iroise (édition supplémentaire en langue régionale, zone géographique étendue, bureau excentré à Quimper, actualité importante...). De plus, le poste de mixage apparaît non pas comme le goulot d'étranglement décrit par la direction mais comme un élément essentiel à la fluidité du travail des équipes.

Ce schéma organisationnel surestime également les gains de temps liés à l'outil et n'interroge pas la capacité réelle des salariés à absorber les tâches transférées. Il s'avère que l'utilisation des nouveaux outils peut être tout aussi chronophage que celle des outils actuels. Le temps gagné qui permettrait sans risque de réduire le temps de travail actuel des monteurs et de mutualiser les postes d'assistantes semble illusoire.

Par conséquent le projet génère de nombreux facteurs de risques psycho-sociaux.

Les risques identifiés pour les monteurs sont :

- Intensification du travail et tensions sur les rythmes de travail
- Évolution du contenu du travail et du sens du travail (perte d'intérêt et de motivation)
- Dégradation de la qualité du travail réalisé (perte d'intérêt et de motivation)
- Tensions relationnelles potentielles avec les journalistes en lien avec la qualité du travail
- Conflits éthiques liés aux transferts de tâches

Les risques identifiés pour l'assistante de locale sont :

- Potentiels déports de tâches totaux ou partiels si les transferts envisagés ne sont pas anticipés
- Charge mentale et complexité du travail : interruptions, tensions psychologique liées à la priorisation des tâches (admin vs éditorial)
- Articulation vie privée / professionnelle (amplitudes horaires)
- Évolution du contenu du travail et le sens du travail (perte d'intérêt et de motivation)
- Conflits éthiques liés aux transferts de tâches.

Les risques identifiés pour les journalistes et le management sont :

- Potentiels déports de tâches totaux ou partiels si les transferts envisagés ne sont pas anticipés
- Conflits éthiques liés aux transferts de tâches
- Charge mentale liée à la réduction des moyens de support (pression des délais accentués)
- Risques que les contraintes de fabrication se répercutent sur les tournages

Les risques identifiés sur les postes concernés par les redéploiements à Brest et à Rennes :

- Situation d'insécurité quantitative : inquiétude de ne pas avoir de poste dans l'organisation cible
- Situation d'insécurité qualitative : inquiétude de ne pas retrouver un poste qui soit source d'intérêt, inquiétude de voir les conditions d'exécution du travail évoluer négativement
- Accentuation des inquiétudes liée au manque de visibilité sur les postes cibles et les modalités d'accompagnement prévues

Par ailleurs on peut également craindre des impacts éditoriaux :

- Impacts sur la qualité éditoriale : risque de ne plus pouvoir « récupérer » des interviews, capacité de mixage moindre des consoles de mixage des monteurs/celles des OPS, compétence moindre des monteurs/OPS sur l'activité de mixage ...
- Suppression de deux interlocuteurs qui aident à la prise de recul sur le travail réalisé (mixeur, assistante d'édition).
- Doutes quant à la capacité de produire une édition de qualité identique (inquiétude sur les sous-titres pour ATL, l'édition en breton, principalement) tout en tenant les délais.

Compte tenu des évolutions technologiques, les élus du CSE considèrent qu'il est urgent d'installer un nouvel outil opérationnel à France 3 Iroise afin que la locale ne soit pas techniquement isolée de l'antenne de Rennes. Mais il est également essentiel pour que ce système fonctionne de manière optimale, que les salariés y adhèrent sans freins. **Aujourd'hui, vu le contexte psycho-social et vu les nombreux facteurs de risque édictés ci-dessus, il serait totalement contre-productif et contraire à l'accord relatif à la qualité de vie au travail ainsi qu'à l'obligation de résultat de l'employeur sur la santé de son personnel, de modifier la structure organisationnelle de France 3 Iroise.**

En revanche nous proposons via une formation, une montée en compétences du salarié en charge du mixage sur I.média 2 afin qu'il puisse pallier les aléas techniques du nouvel outil. Le maintien de ce poste permettrait également de réduire l'engorgement du poste de mixage de Rennes souvent dénoncé par les élus et les salariés concernés. Ce maintien serait d'autant plus opportun compte tenu des orientations stratégiques de l'entreprise quant à l'augmentation des programmes régionaux.

Les élus préconisent également le maintien des deux postes d'assistantes nécessaires au fonctionnement de la locale déjà tendu actuellement.

Quant autres salariés de France 3 Iroise, ils devront également bénéficier d'une formation adaptée sur I.media 2 en amont de l'arrivée du nouvel équipement.

Si la direction persistait dans sa volonté à terme de modifier l'organisation de travail de la locale, elle devra avant tout différer temporellement les deux volets technique et organisationnel du projet, et donc passer par une période transitoire avec le nouvel outil tout en conservant l'organisation actuelle. Les différentes phases devront être déployées selon les principes de l'expérimentation décrite dans l'accord QVT :

1ère phase : Déploiement de l'outil et des solutions techniques nécessaires permettant le maintien de l'organisation actuelle (mixage notamment).

2ème phase : Après une période de transition, évaluation de la charge de travail et des gains potentiels liés aux outils sur Brest (en tenant compte du travail réel et des spécificités Brestoises).

3ème phase : Déploiement sous forme d'expérimentation d'une organisation : avec des transferts de tâches anticipés et d'éventuels redéploiements de postes adaptés aux gains évalués.

4ème phase : Evaluation des impacts de ces évolutions organisationnelles sur le travail, sa réalisation et la santé des équipes. Critère de réussite à définir initialement et en intégrant les aspects de conditions de travail de l'ensemble des salariés concernés (par les transferts de tâches notamment).

5ème phase : Pérennisation de l'organisation si l'évaluation est positive ou retour à la situation initiale dans le cas contraire (pour cela se garder les moyens de revenir à la situation de la phase 1 où seul l'outil est déployé).

La direction devra préparer les transferts de tâches de manière à s'assurer que les conditions de ces transferts soient réunies :

- Formaliser les tâches réelles des assistantes
- Formaliser les transferts de tâches de Brest vers Rennes, d'une assistante vers l'autre, des assistantes vers d'autres fonctions sur Brest
- Pour chacun de ces transferts, analyser de manière participative :
 1. La compatibilité avec la charge du « prenant »
 2. La compatibilité avec le type de tâche réalisé actuellement (interruptions, charge mentale, injonctions paradoxales générées par le transfert, risque que le salarié se retrouve démuni sans arbitrages dans la priorisation des tâches, etc.)
 3. La compatibilité avec les compétences du « prenant »
 4. La compatibilité avec l'intérêt au travail généré par la tâche pour le « prenant » (d'un point de vue réel et non théorique)
 5. La compatibilité avec les moyens et outils à disposition (accès aux informations, participation à certaines réunions, accès à certains interlocuteurs).
 6. La compatibilité avec le fait de réaliser la tâche à distance.
- Lever les freins éventuels identifiés suite à cette analyse
- Formaliser et/ou mettre à disposition les nouvelles procédures liées à la tâche pour le « prenant »
- Favoriser la connaissance réciproque entre les interlocuteurs (liée au transfert de la tâche) et le « prenant ».

La direction devra compléter la conduite du projet par un dispositif de suivi associant les équipes et les IRP

- Prévoir que le CSE soit informé des différentes phases du déploiement du projet
- Prévoir un dispositif de remontées des dysfonctionnements liés à la mise en place du projet et de suivi régulier :
 1. Prévoir que le périmètre de ce dispositif s'applique auprès de l'ensemble des équipes concernées par le projet (sur Brest et sur Rennes)
 2. Prévoir que ce dispositif permette la remontée des dysfonctionnements dans la production
 3. Prévoir que ce dispositif permette la remontée des difficultés vécues par les équipes
- Communiquer auprès des IRP sur les dysfonctionnements remontés.
- Prévoir des plans d'action en boucle courte pour réguler ces points de tensions (y associer les équipes et les IRP) : Pour cela il est nécessaire que l'entreprise se dote de marges de manœuvres
- A minima prévoir, à 6 mois, un retour d'expérience de la mise en place du projet, associant les représentants du personnel et les équipes de Brest et comportant un volet sur les conditions de travail.

Pour chaque préconisation, les élus réclament que leur soit fourni mensuellement un tableau indiquant l'action qui répond à la préconisation, la fonction de la personne qui suit cette

action, les dates ou les périodes de l'action et la manière dont elle est appliquée, avec un retour sur le fait que l'action soit en cours ou réalisée.

Si ce retour d'expérience fait ressortir la persistance ou l'émergence d'effets pathogènes, la direction devra conserver la structure organisationnelle initiale.

Cette résolution vaut pour avis des élus du CSE.

Adopté par 24 voix et une abstention.

CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Strasbourg, le 25 avril 2019



INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIERE

RESOLUTION DE DESIGNATION D'UN EXPERT

(point 4)

Les élus du CSE du réseau France 3, informés du projet d'évolution de l'organisation de la Direction Financière, sont consultés conformément à l'article L.2312-8 du Code du Travail.

Ils constatent qu'il s'agit d'un projet important pouvant avoir un **impact sur les conditions de travail et la sécurité des 43 salariés travaillant dans les emprises du réseau France 3**.

Ce projet d'évolution de l'organisation constitue l'un des volets de la réorganisation complète de la Direction Financière commencée en 2016 par la réorganisation du réseau France 3 et la dématérialisation des factures fournisseurs. Elle vise à s'adapter aux évolutions d'organisation des directions « clientes ».

Par conséquent, les élus du CSE du réseau France 3 décident de recourir à l'aide d'un expert agréé par le Ministère du travail, conformément à l'article L.2315-78 du Code du Travail, afin de disposer d'une étude complète sur les impacts et les enjeux du projet.

Les élus décident de se joindre à l'expertise votée le 18 avril par les élus du CSE central qui ont choisi la **société SECAFI**, expert agréé par le Ministère du Travail, 20-24 rue Martin Bernard 75647 PARIS cedex 13, pour réaliser cette expertise.

Le cabinet d'expertise devra éclairer les élus du CSE du réseau France 3 sur :

- Les conditions de préparation et de gestion de ce projet :
 - o le résultat de la réorganisation liée à la dématérialisation des factures ;

- o le calendrier de mise en œuvre du projet actuel ;
 - o l'efficacité du projet tel que présenté par la direction ;
 - o la méthode d'analyse des activités de travail des différents salariés ;
 - o etc.
- Les impacts possibles du projet sur :
- o l'organisation du travail ;
 - o les conditions de travail et d'emploi des personnels ;
 - o l'évolution de la charge de travail ;
 - o l'évolution des relations hiérarchiques et fonctionnelles ;
 - o les risques pour la santé et la sécurité ;
 - o la recomposition des effectifs ; pour rappel il y avait un objectif d'économie « *d'environ 10 ETP* » à l'issue de la mise en œuvre de la dématérialisation des factures ;
 - o en particulier en ce qui concerne les compétences et les expertises métiers, la possibilité pour les comptables régionaux de faire évoluer leur périmètre d'activité et de prendre des responsabilités au niveau de l'ensemble d'un cycle ou d'un service, les changements des périmètres d'intervention, la survivance d'une certaine organisation « polaire » au sein de la direction finance réseau France 3, la taille des équipes, l'appropriation des outils et l'harmonisation des processus et méthodologies
 - o etc.
- Les modalités d'accompagnement du projet prévues :
- o le calendrier des ateliers participatifs pendant la phase d'information-consultation et les étapes opérationnelles du projet ;
 - o les modalités de suivi et de pilotage des pistes d'actions ;
 - o les pratiques et postures managériales d'accompagnement des équipes comptables dans le changement ;
 - o etc.

L'expert devra pouvoir accéder à toutes les informations (dont documents divers, entretiens avec les responsables, entretiens avec les salariés, etc.) nécessaires pour faire sa mission, que la direction devra lui remettre au plus tard d'ici 8 jours.

Les conclusions de l'expertise seront restituées sous forme d'un **rapport** qui sera présenté par l'expert en séance plénière du CSE du réseau France 3.

Les élus du CSE du réseau France 3 donnent mandat à Chantal Fremy, secrétaire adjointe du CSE du réseau France 3 pour :

- contacter l'expert désigné et définir en collaboration avec lui le cahier des charges et les modalités de sa mission d'expertise qui seront transmis aux élus puis à la direction ;
- coordonner les relations entre l'expert et le CSE du réseau France 3 ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de cette décision.

Votants : Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Strasbourg, le 25 avril 2019



Compte-rendu de la CSSCT

Réunion du 10 avril 2019

Présents pour la direction : Olivier Godard, DRH de France 3 réseau (Pdt de la CSSCT), Nathalie Dené, chargée du développement managérial et de la santé. Pour les points sur la fabrique : Arnaud Ségur, RRH à la Fabrique, Jean-Michel Seybald, APS de la Fabrique centre nord.

Présents pour les élus : Karine Cévaër (rapporteure), Elisabeth Braconnier, Rabéa Chakir-Trebosc, Bruno Espalieu, Olivier Mélinand, Laurence Romet.

En préambule, les élus déplorent, malgré leurs demandes répétées, l'absence de documents relatifs aux points à l'ordre du jour. La direction promet d'y remédier.

1) État des lieux et d'avancement par région des diverses alertes et démarches récentes, ou en cours, relatives aux risques professionnels.

L'idée de ce point est de faire un tour d'horizon des régions et de leurs antennes afin d'identifier les risques professionnels au niveau national. Les locales ou Bex ne sont évoquées que s'il y a une démarche ou une alerte identifiée. Ces informations sont fournies par la direction, sauf pour les régions dont les élus sont présents à la CSSCT, c'est-à-dire Bordeaux, Besançon, Rennes, Brest, Amiens et Lille. Cet état des lieux s'avère non exhaustif faute de remontées d'informations. A terme, l'idée est de parfaire ce suivi.

France 3 Normandie :

A Caen, le comité de pilotage paritaire, qui s'est mis en place suite à une alerte pour danger grave et imminent lancée en 2017, se poursuit. Un diagnostic des risques psycho-sociaux avait été réalisé par JLO, des axes de travail identifiés par le COPIL. Les trois groupes composés de salariés tirés au sort ont commencé à travailler, il leur reste deux séances chacun. Pas d'autres données.

A Rouen : pas d'information.

France 3 Bretagne :

A Rennes, le COPIL mis en place suite à une alerte pour risque grave lancée en 2017 se poursuit également. Ce comité paritaire se réunit environ une fois par mois depuis janvier. Ici JLO essaie

une nouvelle méthode. Le cabinet n'a pas fait de diagnostic estimant qu'il avait déjà été fait par les élus du CHSCT. Cependant pour le réactualiser, des groupes de travail également composés de salariés tirés au sort vont être entendus par une partie du COPIL (JLO + expert-métiers). Ces ateliers participatifs auront pour but de lister les nouveaux facteurs de risques professionnels mais aussi d'émettre des propositions d'actions qui seront étudiées par le COPIL. Pour l'instant, seuls les journalistes sont ciblés ; les rédactions de Rennes et de Brest sont les services les plus en risque selon les données recueillies, même si par ailleurs d'autres postes de travail posent question depuis longtemps. Des préconisations devraient être émises en septembre par le COPIL. Reste à voir si elles seront validées par le CODIR.

A Brest, une expertise a été lancée pour projet important. Les changements organisationnels autour de l'arrivée d'Imédia 2 annoncés par la direction ont augmenté les facteurs de risques déjà présents.

France 3 Auvergne Rhône-Alpes :

A Lyon, le COPIL qui mène une démarche sur la rédaction et son encadrement continue, toujours animé par JLO. Suite à un diagnostic, des pistes d'actions ont été dégagées par le COPIL. Des groupes de travail vont être formés via un appel à candidature. Le dialogue est plutôt fluide, d'après Nathalie Dené qui en fait partie. Les élus regrettent néanmoins qu'il n'y ait pas d'élus actuels dans ce COPIL et souhaiteraient que des RP de Lyon y soient associés.

Par ailleurs la CSSCT déplore fortement la tournure des événements concernant le reclassement de la salariée évoqué au CSE du 5 avril. Le courrier transmis par la DRH de France 3 AURA alors que la salariée est en arrêt maladie aurait pu avoir des conséquences graves ; il est de plus en total contradiction avec les déclarations de la direction de France 3 réseau. Les méthodes locales sont donc ici clairement mises en cause par la CSSCT.

A Grenoble : cf point 2

A Clermont-Ferrand : pas d'information.

France 3 Pays de la Loire :

A Nantes, aucune démarche en cours malgré les difficultés de cette petite station. Suite au préavis de grève, trois postes supplémentaires par redéploiement ont été promis par la direction du réseau mais pour l'instant rien n'est mis en place. Ici, comme dans la plupart des petites antennes, les problématiques de surcharge perdurent. Les chiffres montrent que le manque de remplacements fait considérablement baisser le nombre officiel de salariés. Un point futur en CSSCT sur ce problème est envisagé.

France 3 Nouvelle Aquitaine :

A Bordeaux. RAS du côté de la direction. L'élue locale précise que le projet Noa fait toujours l'objet d'une commission de suivi et d'ajustement. Vu les changements de process et de fiches d'activités expérimentées par cette chaîne de plein exercice, des marges de progression sont encore en cours. L'expérience n'aurait pas pu se faire sans ces échanges constants entre les OS et la direction régionale. Toutes les problématiques sont évoquées sans retenue, ce qui permet un travail de co-construction satisfaisant. Pour autant, le manque de remplacement se fait également sentir ici. Les postes supplémentaires acquis pour Noa concernent surtout des encadrants. Des formations ont été lancées pour des métiers « d'avenir » dont acte. Mais quid des métiers soi-disant en décroissance, comme celui de scripte, et qui en réalité nécessitent encore de nombreux besoins ? Les viviers s'assèchent et posent des problèmes de remplacement. Ce projet de développement a redonné du sens au travail à beaucoup de

salariés mais les tensions ne sont pas toutes réglées et une attention particulière doit être portée sur le non remplacement des salariés qui sont volontaires durant cette expérimentation ainsi que le report de charge induit dans les services.

A Poitiers : pas d'information.

A Limoges : pas d'information.

France 3 Occitanie :

A Toulouse : concernant cette station, le débat s'est ouvert sur l'expérimentation des matinales avec France Bleu et l'absence d'accompagnement QVT, accompagnement pourtant prévu par notre accord. Par exemple, pourquoi ne pas associer les documentalistes des deux entreprises afin d'avoir leurs retours et leurs propositions sur ce qui peut être amélioré. La direction acquiesce mais pense que France Bleu n'est pas encore prête pour participer à ce genre d'échange. Les élus regrettent que l'accompagnement QVT au changement reste une option qu'on étudie souvent à posteriori et non une obligation qu'on intègre a priori.

Il semble alors indispensable de clarifier et de structurer toute démarche qualifiée d'expérimentation.

A Rodez : cf point 2

A Montpellier : rien à signaler selon la direction.

France 3 Provence-Alpes Côte d'Azur :

A Marseille : pas d'information.

A Antibes : idem.

France 3 Centre val de Loire :

A Orléans : cf Point 2

France 3 Bourgogne Franche-Comté :

A Besançon : Suite à un danger grave et imminent en 2017, un plan de prévention a été mené mais l'absence de paritarisme avait été déploré par les élus. L'élue locale présente remonte désormais des dysfonctionnements au niveau de l'instance de proximité. Le compte-rendu de la direction ne retrace pas les cas de « *grande souffrance* » détectés par le médecin du travail et pourtant évoqués lors de la réunion.

Par ailleurs un projet de bureaux nomades est très mal accueilli par la rédaction, d'autant plus que des ateliers participatifs avaient été organisés pour travailler sur la modernisation de l'espace de travail. Les salariés avaient proposé des solutions qui permettaient d'optimiser cet espace et ne comprennent donc pas cette décision soi-disant imposée par le fameux schéma directeur. Les élus de la CSSCT souhaiteraient vivement prendre connaissance de ce célèbre schéma directeur dont découlent tant de décisions souvent pathogènes. La direction entend qu'il faille donner tous les tenants et aboutissants d'un projet aux salariés, sinon certaines décisions peuvent en effet paraître dogmatiques et contre-productives. Le DRH annonce qu'il va reprendre contact avec la direction régionale.

A Dijon : pas de remontées d'informations.

France 3 Hauts de France :

A Amiens : RAS selon la direction et l'élue locale.

A Lille : idem

France 3 Grand Est :

A Reims : suite au préavis de grève fin 2018, un coaching de managers éditoriaux est mené par le cabinet FORSK. La structure de veille locale prévue dans les accords a été activée avec la participation des RP. Les élus rappellent l'importance de travailler en paritarisme dans cette structure surtout dédiée aux problématiques individuelles.

A Nancy : pas d'informations.

A Strasbourg : selon l'un des élus, le rapport 2018 du médecin du travail est inquiétant ; une dégradation des conditions de travail est à craindre. L'absentéisme est en hausse la direction dit qu'elle va se rapprocher de la direction régionale.

A France 3 Ile de France :

A Vanves : une expertise a eu lieu suite au projet de déménagement au siège. Une commission de suivi est en place, commission où siègent élus et représentants syndicaux.

2) Point de suivi spécifique suite à la CSSCT extraordinaire

Grenoble : suite à la tentative de suicide de la salariée qui se plaignait de harcèlement de la part d'un collègue, une expertise votée en CSE extraordinaire va avoir lieu. Le cabinet CEDAET est choisi. Les élus demandent que le registre des DGI soit envoyé dans les plus brefs délais afin que les RP puissent le remplir. La direction pointe du doigt des comportements inadaptés de la part des organisations syndicales locales, les élus de la CSSCT renvoient le compliment à la direction régionale qui s'est montrée plus que maladroite. Quant à la cellule psychologique, elle aurait dû se faire en présentiel et non via des appels téléphoniques. Les tensions auraient peut-être été mieux canalisées avec la présence de psy professionnels.

Orléans : suite à la tentative de suicide d'une manager qui se plaint de harcèlement de la part de son N+1, une expertise a été votée. C'est le cabinet SECAFI qui va s'en charger.

Rodez : les élus ont appris que le calendrier de la médiatrice ne s'arrêtait pas en mai comme prévu mais fin juin. Ils regrettent l'erreur d'information qui avait été donnée en réunion extraordinaire par la direction régionale de France 3 Occitanie. Ils rappellent le sentiment de défiance des représentants de proximité par rapport à cette médiatrice. La CSSCT s'inquiète du manque d'impartialité qui lui est remontée.

3) Information sur les catalogues et attributions des véhicules de reportage dans le réseau.

Sur ce point les élus regrettent l'absence de Laurent Lemaire et encore une fois l'absence de documents. La seule information que nous obtenons clairement c'est la volonté de supprimer les motorisations de type diesel et les véhicules dont le taux de 117g/km d'émission de CO₂ essence dépasse cette limite ainsi que le souhait d'intégrer des voitures hybrides et électriques. Le problème c'est que cela ne répond pas à nos questions quant à la règle d'attribution des véhicules.

Le thème est sensible, à Besançon il a fait récemment l'objet d'une pétition. L'ergonomie des véhicules est déterminante pour la santé des salariés qui utilisent quotidiennement ces véhicules. Coffres trop courts pour mettre le pied dans la longueur, coffres à rebord qui forcent à soulever le matériel plutôt que de le tirer, manque de place et de confort pour de longs trajets... tous ces détails peuvent être générateurs de troubles musculo-squelettiques.

La direction, qui ne veut pas nous communiquer le catalogue, explique qu'il existe trois types de voitures à disposition des équipes de reportage (Renault Clio Estate, Peugeot 2008 et Peugeot 308 SW). Étrange, de notre côté nous avons obtenu le catalogue 2018 qui en liste bien plus.

Le manque de transparence pourrait nous laisser croire que les voitures ne sont pas attribuées de la même manière selon les établissements voire selon les stations, ce qui reviendrait à dire que la direction ne traite pas la santé des salariés de manière équitable. Mais les élus de la CSSCT ne sont pas soupçonneux, et souhaitent donc remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine CSSCT afin d'avoir des réponses précises.

4) Information sur la démarche d'analyse et de traitement de l'absentéisme.

Un appel d'offre est toujours en cours pour trouver un cabinet qui pourrait aider la direction à analyser le problème inquiétant de l'absentéisme dans le réseau. Les élus réitèrent leur souhait d'être associés à ce travail. La direction ne peut rien nous dire de plus pour l'instant sous peine de rendre caduque l'appel d'offre.

5) Méthodologie des DUER à la Fabrique et dans les antennes.

Deux élus CSSCT ont commencé à assister aux réunions destinées à réactualiser les Documents Uniques de la Fabrique Centre Nord. Pour rappel, le DU évalue tous les risques professionnels qui existent dans l'entreprise et liste les actions de prévention mises en place ou à mettre en place. Les élus ont noté deux problèmes :

- les salariés qui participent à ces groupes de travail avec des managers sont uniquement désignés par la direction.
- la classification des risques psycho-sociaux semble brouillonne et mal adaptée aux problématiques actuelles.

Sur le second point, l'APS avoue son impuissance à modifier ces critères intrinsèques au logiciel Andeline utilisé à FTV. La DSQVT est en train d'y travailler. Comme cette problématique touche toute l'entreprise, la CSSCT annonce son intention de transférer le dossier à la CSSCT centrale.

Concernant la réactualisation des DU dans les antennes, ce travail est en train ou devrait se faire bientôt au sein des équipes. Là aussi les élus demandent que directions et élus locaux s'entendent sur le choix des salariés qui participent à ces groupes de travail censés lister les risques professionnels au plus près du terrain.

6) Information sur la gestion par les IRP du personnel de la Fabrique.

Au vu des remontées des RP de Rennes, la question des élus de la CSSCT était simple : quels sont les élus qui gèrent, notamment en matière de santé, les salariés de la Fabrique (hors post-production) rattachés fiscalement en région ?

Obtenir une réponse claire de la part de leur RRH fut un vrai parcours du combattant. Après avoir maintes fois répété à la CSSCT que l'organisation actuelle n'était pas logique et qu'il aurait fallu faire autrement, les élus ont réussi à le ramener à la réalité d'aujourd'hui et à avoir une réponse : ces salariés doivent eux-mêmes identifier la source de leur problème afin d'orienter leurs questions soit vers les RP du siège soit vers ceux de la région où ils sont fiscalement rattachés.

Cette réponse n'a pas du tout satisfait la CSSCT. Premièrement, elle pourrait si elle était appliquée entraîner un dangereux manque de réactivité face à des problèmes de santé qui peuvent se révéler urgents. Deuxièmement, parce que ce n'était pas du tout la donne de départ ; changer les règles en cours de route sans aucune concertation avec les OS et les salariés nous paraît irresponsable, surtout dans un contexte psycho-social aussi tendu.

La DRH du réseau partage avec les élus le fait que les salariés ont besoin d'un guichet unique pour remonter leurs questions et problèmes, et que les élus de région sont pour l'instant les plus adéquats. Le DRH souhaite se rapprocher de son homologue pour travailler sur la question.

Par ailleurs si les représentants de proximité du siège devaient s'occuper de ces salariés de la Fabrique, cela reviendrait à demander à 4 RP de gérer 400 personnes. Mais cette proportion ne semble pas déranger Arnaud Ségur...

Pour rappel, les Moyens internes de fabrication font également l'objet d'une commission de suivi où sont régulièrement évoqués les manquements de la direction quant à la prise en compte de la dégradation des conditions de travail de ces salariés.

Questions diverses :

Sécurité des équipes de reportage : à Lille, une équipe du week-end s'est vue dotée d'un seul garde du corps pour se rendre sur une manifestation de gilets jaunes, sous prétexte que c'était la consigne du siège. A Toulouse, l'encadrement trouve qu'il n'est pas nécessaire de fournir un agent de sécurité pour le tournage d'un off. Comment faire comprendre aux cadres que ce n'est pas le format du reportage qui détermine le danger. Lors du tournage à Lille, le JRI s'est fait poursuivre par un manifestant armé d'un couteau de chasse. Les élus demandent à la direction de faire des rappels élémentaires aux managers.

Lutte anti-harcèlement et anti-maltraitance pour les CDD : les élus proposent que la direction établisse un livret d'accueil pour les nouveaux entrants et CDD, un livret où tous les contacts des acteurs santé seraient inscrits ainsi que les procédures à suivre en cas de problème et les

dispositifs mis en place par la DSQVT. La DRH annonce qu'elle va faire mieux en proposant un séminaire d'intégration pour les nouveaux CDI. Pour les élus, il est indispensable de s'adresser également aux CDD et intermittents. La direction craint que ce genre de livret ne soit anxiogène. La réalité prime selon les élus et réclame une réflexion à ce sujet.



CSMIF

Compte rendu de la réunion du 15 avril 2019

Présents pour la direction : Eric Fressignaud (Directeur du contrôle de gestion de FTV), Laurent Tolazzi (DRH Présidence, Gestion, Moyens, Production, Secrétariat Général), Yves Dumond (Directeur des Moyens de Fabrication), Arnaud Ségur (RRH Moyens de fabrication), Marina Da Silva (Directrice déléguée du centre d'exploitation Nord), Stéphanie Jean-Lecorvaisier (chargée de mission RH), Jean-Louis Thomé (chargé de mission DMF), Olivier Roelens (Responsable des productions « feuilleton »), Jean-Michel Seybald (coordinateur de sites du centre d'exploitation Nord)

Membres de la CSMIF : Jean-Hervé Guilcher (rapporteur COMECO du CSEC), Pascal Lefebvre (COMECO du CSEC), Chantal Fremy (CSSCTC), Pierre Mouchel et Rabéa Chakir-Trébosc (invités), Pascal Percie du Sert et Christophe Porro (CGT), Patricia Jomain (CFDT), Mehdi Morchedi (Secafi)

Excusés : Marc Chauvelot (Comité de groupe), Claude Gueneau (COMECO du CSEC)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Selon la direction, les résultats financiers de la direction des moyens de fabrication en 2018 ont été conformes aux prévisions, même s'il n'est plus possible actuellement de présenter un résultat d'exploitation par activité, suite aux très nombreux mouvements liés à la réorganisation.

Sur le droit de tirage des antennes régionales sur la post-production, l'activité de 2018 avait été surévaluée, il avait même été passé un appel d'offres auprès du privé afin d'absorber le surplus d'activité. Selon Yves Dumond, l'appel au privé n'a pas été nécessaire et le réalisé s'est révélé inférieur de près de 1 800 jours par rapport aux prévisions. Le plan de charge 2019 est donc construit sur la base du réalisé 2018, mais il est légèrement inférieur (9 360 jours vs 9 512 jours). Les élus se sont étonnés que la direction ne prévoie pas au contraire une montée en puissance avec l'objectif de développement des programmes régionaux. Yves Dumond répond que le plan de charge est bâti sur le potentiel humain permanent. Quant à Eric Fressignaud, il estime que le développement des programmes régionaux se verra surtout sur le budget 2020.

Globalement, la DMF est à l'équilibre, selon la direction financière. En 2018, le feuilleton a compté pour 9 mois et 145 épisodes tournés. Cela représente un coût de 9,9 M€. En 2019, non seulement il comptera en année pleine, mais avec une augmentation du nombre d'épisodes à 260.

Le coût total des 24 fictions tournées par les équipes de la DMF est de 21,3 M€, inférieur aux 23 M€ évalués dans le budget prévisionnel présenté au conseil d'administration en juin 2017. La direction explique cette économie par le fait que certaines fictions sont moins coûteuses que d'autres et qu'on ne peut pas toujours le prévoir à l'avance.

En 2019, le plan de charge prévoit 21 fictions, soit une de plus que prévu par la direction. Une fiction supplémentaire entraîne un surcroît de 5 ETP sur l'exercice.

Dans l'ensemble, la DMF a généré 2 M€ d'économies en 2018, en particulier au niveau de la vidéo fixe au siège.

Sur 2019, les objectifs d'économies devraient se situer autour de 1 à 1,5 M€. Ils doivent résulter d'un allègement de la structure (15 à 20 postes d'encadrants ont disparu dans la réorganisation), d'un plan de charge qualifié de « drastique », de la maîtrise des frais de mission et d'hébergement ou encore de la centralisation des achats (250 000 € d'économie rien que sur la location des caméras de fiction).

ORGANIGRAMME

Il reste quelques postes d'encadrement à pourvoir, certains sont passés au COCA d'avril. A noter : les chefs et adjoints de chefs de site qui n'ont pas eu de poste d'atterrissage dans la réorganisation sont aujourd'hui en mission temporaire.

État des postes vacants :

Les membres de la commission déplorent de ne pas avoir reçu, comme demandé, un tableau des postes vacants et d'avoir dû prendre ces informations à la dictée. Ils demandent que leur soit transmis un état digne de ce nom.

- Hors Vendargues, planification et encadrement :
 - o 11 postes d'OPV
 - o 10 OPS
 - o 1 accessoiriste
 - o 1 chef de plateau
 - o 1 ATP
 - o 2 chefs décorateurs
 - o 3 chefs d'équipe accessoiristes
 - o 3 chefs d'équipe électriciens-éclairagistes
 - o 6 chefs d'équipe machinistes
 - o 1 chef d'équipement
 - o 1 chef d'exploitation antenne
 - o 2 chefs maquilleurs
 - o 13 chefs monteurs
 - o 6 électriciens-éclairagistes
 - o 1 gestionnaire de parcs
 - o 3 machinistes
 - o 1 magasinier
 - o 2 opérateurs d'habillage
 - o 1 peintre
 - o 1 régisseur
 - o 3 scriptes
 - o 6 techniciens vidéo
 - o 1 adjoint au chef de car
 - o 1 chef de car
- Planning : la CSMIF attend une réponse d'Arnaud Ségur
- Vendargues : la CSMIF attend un tableau d'Arnaud Ségur

- Le Franay : les postes de monteur n'ont pas été republiés. Arnaud Ségur explique qu'il y a d'autres priorités et la direction est satisfaite des intermittents qui interviennent.

Arnaud Ségur explique que son équipe de 4 personnes a du mal à gérer en plus de l'activité courante le nombre important de mouvements de personnel depuis 10 mois (une centaine d'entrées).

Logistique en région : contrairement au projet initial, une activité de logistique est ou doit être assurée sur les 8 sites régionaux de la DMF. Sur certains sites il s'agit d'un poste dédié (Lambersart, Lyon et Marseille), pour d'autres ce ne sera qu'une activité complémentaire (Bordeaux, Nancy, Strasbourg et Toulouse). A Rennes c'est un cadre qui a reçu une mission jusqu'en septembre.

Certains salariés des équipes de tournage ou de fiction se plaignent d'une **sous-activité** croissante, d'autres de faire plus de **déplacements** que les années précédentes. Pour Yves Dumond, tous les techniciens sont occupés tous les jours. Le regroupement de la gestion du planning des équipes de tournage sur une seule personne a justement pour but d'éviter le sous-emploi. Cependant, il reconnaît que la DMF peut mieux faire pour préserver le collectif.

Planification : elle n'est toujours pas efficiente, c'est en partie dû au déploiement de PLANIF selon la direction.

Le choix de la méthode et des personnes chargées de la saisie dans PapyRHus des éléments variables issus des RIA ne sont pas tranchés.

Le livret de présentation de la DMF (« qui fait quoi ? ») devrait être distribué aux salariés début juin, si les délais sont tenus.

TRANSFERT D'EMISSIONS A FRANCE TV STUDIO

Le transfert de la production d'un certain nombre d'émissions de France Télévisions à France TV Studio (Télématin, Thalassa, etc.) va générer un surcroît d'activité pour la DMF, qui doit récupérer les tournages de Télématin, soit une soixantaine de tournages par semaine. Ce transfert d'activité s'accompagnerait d'un mouvement de personnels administratifs pour gérer ces tournages.

VENDARGUES

Retard du transfert de technologie (fonds verts) : FTV (notamment France TV Studio) est en discussion avec le prestataire pour sécuriser notre collaboration en lui garantissant son activité à Vendargues. Il semble que FTV n'ait pas exprimé de besoins supplémentaires, il risque donc de ne jamais y avoir de transfert de technologie. Ce n'est pas du tout ce qui a été « vendu » au départ aux candidats techniciens vidéo et aux élus.

Nouvelle organisation du travail pour répondre à l'augmentation du nombre d'épisodes à fabriquer ; implications en termes de conditions de travail : originellement, la diffusion du feuilleton devait s'interrompre pendant Roland Garros et le Tour de France. Mais au vu de la case de diffusion finalement retenue et des excellentes audiences, France TV Studio a décidé

de diffuser *Un Si Grand Soleil* 52 semaines par an. Selon Yves Dumond, il faut une dizaine d'ETP pour fabriquer 25 épisodes supplémentaires. Il y a aura donc un recours accru à l'intermittence. Pour les permanents, la conséquence est a priori également positive, car ils pourront étaler leurs jours de repos sur l'année au lieu de subir la fermeture estivale des studios. Les élus avaient recommandé à la direction de veiller à l'équilibre vie professionnelle/personnelle pour que les salariés puissent tenir le rythme soutenu du feuilleton.

Organisation du temps de travail : les durées maximales de travail sont scrupuleusement respectées selon Olivier Roelens : 48h/semaine max et 44h sur 12 semaines. Pour les besoins de tournage, certaines équipes sont sur 4 jours (39h) ou 5 jours (entre 46 et 48h) par semaine.

Accessoires : 5 000 m² de stockage sur 3 niveaux aménagés ou en cours, un espace photos (shooting des accessoires pour le catalogue) a été construit. Les sites de Bordeaux, Lambersart, Lyon et La Valentine ont envoyé 800 m³ d'accessoires à Vendargues. Ils sont en cours de répertoriage. Le logiciel de gestion de stock et de portail internet adéquat n'a pas encore été trouvé. La DMF va tester Easyvista, retenu dans le cadre d'un autre appel d'offres pour les moyens généraux. Le site de Chassieu (Lyon) a été rendu, celui de Bègles (Bordeaux) est toujours en location mais la direction négocie une fin de bail anticipée.

Un Si Grand Soleil : depuis 2 mois le pôle social médias fictions de FTV produit, en collaboration avec AlloCiné, des podcasts pour promouvoir USGS. FTD de son côté est chargé de vendre des épisodes du feuilleton à Orange et CanalVOD qui peuvent les diffuser 3 jours avant France 2 et en qualité numérique (1€49 ou 1€99/épisode).

Transfert de la post-production : un projet de transfert à Vendargues de la post-production du feuilleton est à l'étude, afin d'augmenter la réactivité. Les élus se sont étonnés de l'évolution des discours sur le positionnement de la post-production, alors qu'initialement on nous avait présenté l'installation au Franay comme une demande de la production. Apparemment, la production a changé d'avis. Si le projet aboutit, il faudra trouver une autre activité aux locaux du Franay.

MENUISERIE CENTRALISEE

Le dossier de l'aménagement de l'atelier de construction a été repris par Jean-Louis Thomé. Un nouveau cabinet d'architectes, EHW, a été choisi à l'issue d'un marché subséquent. Il travaille avec le bureau d'études Alterea. La CARSAT est intervenue à plusieurs reprises.

A ce stade du projet, les matériels repris seraient la scie à ruban de Lyon, la scie à panneaux, la toupie, le dégauch-rabot et la scie radiale portative de Marseille.

L'investissement matériel porterait sur une scie à format. A ce stade la décision d'investir dans une CNC (scie à commande numérique) n'est pas prise. Il s'agit d'un investissement de 150 000 €, qui n'aurait un intérêt qu'en cas de fabrication de décors en série, selon Yves Dumond.

L'atelier doit être équipé de bras manipulateurs afin de réduire les manutentions.

Le système d'aspiration et d'évacuation doit se faire avec un double circuit haute et basse-dépression.

Un espace soudure isolable par un cloisonnement en rideau doit être équipé de torches aspirantes pour évacuer les fumées.

L'équipe projet travaille également à l'aménagement d'un local peinture indépendant, comprenant une zone de stockage peinture, d'une zone de préparation des peintures avec systèmes de ventilation, d'un espace pour la peinture acrylique et d'une zone pour la peinture solvantée avec un mur aspirant. L'espace doit être à la fois ventilé et chauffé. Les différentes zones répondent à des normes différentes (zones Atex notamment) ce qui complexifie l'aménagement.

BOIS D'ARCY

Le chantier a pris du retard, notamment à cause des intempéries de janvier. La 1^{ère} pierre a été posée le 12 avril. La livraison du bâtiment est prévue pour septembre, ce qui signifie une occupation courant octobre ou début novembre, le temps d'aménager les espaces.

La direction ayant négocié une franchise de loyer, le retard n'entraîne pas de paiement de loyer.

Les charges prévisionnelles du bâtiment seront transmises à la CSMIF.

SURFACES RENDUES PAR LA DMF AUX ANTENNES REGIONALES

L'état des lieux est en cours, il sera terminé fin 2019. La révision de la part SECOR interviendra à partir du 1^{er} janvier 2020.

La direction doit préciser à la CSMIF si les machines-outils de la menuiserie de Lyon sont encore aux normes.

GROUPES DE TRAVAIL

Les membres de la commission déplorent que les résultats et préconisations des groupes de travail n'aient pas fait l'objet d'une restitution aux salariés. En réalité seuls les managers ont eu un retour. Quand on se situe dans une démarche de conduite du changement au cours de laquelle on a sollicité les salariés dans des groupes de travail, il est important de partager collectivement l'aboutissement de cet investissement. C'est d'autant plus important que la réorganisation prend du temps à se mettre en place et qu'elle se fait dans un contexte d'inquiétude, de mal-être, voire de défiance d'une bonne partie des salariés.

Les élus estiment que la dimension psychologique des salariés est très insuffisamment prise en compte par la direction de la DMF ou la DRH.

Certains membres des ateliers de travail déplorent que le travail n'ait pas été mené jusqu'au bout. C'est le cas en particulier du groupe vidéo-mobile qui a été phagocyté par la question

du hub de Bois d'Arcy et a laissé de côté de nombreuses problématiques remontées par les salariés. Si le travail avait été à son terme, il aurait peut-être désamorcé des mouvements sociaux actuels et un sentiment de ras le bol au sein des équipes de la vidéo-mobile.

L'atelier nouveaux formats ne s'est pas non plus de nouveau réuni. Il avait pourtant été annoncé qu'il avait vocation à continuer à exister dans le temps. Les membres de la commission souhaitent que l'atelier puisse travailler autour de l'expérience de fiction numérique bordelaise, dans le cadre de la mise en place du fablab.

Il y a une réelle inquiétude autour de l'avenir du site de Bordeaux. La direction s'était engagée à une reconversion du site vers des créations numériques. Or, au-delà du pilote de fiction qui y a été tourné et qui sert un peu d'argument marketing à la direction, les salariés ne voient pas poindre l'activité dans le plan de charge. En attendant, ils servent à compléter des équipes sur des fictions tournées ailleurs, ce qui est loin de la promesse initiale.

Yves Dumond réaffirme que la volonté est bien d'aller vers la reconversion du site et pas d'utiliser les équipes comme bouche-trous. Il annonce d'ailleurs qu'il ira rencontrer les équipes sur place.

ÉVOLUTION DES METIERS

La DMF a identifié deux emplois pour répondre à ses besoins :

- technicien d'exploitation décors (au Siège). Plusieurs métiers (tapissier, peintre, menuisier, machiniste) existent mais ces salariés ont une activité réduite car les besoins existent mais ponctuellement. Les personnels concernés ont déjà les compétences ou les notions nécessaires.
- technicien d'exploitation plateau (pour le D4). Même problématique que ci-dessus, cette fois concernant les métiers de machiniste et d'assistant qui montent les éléments de plateau de la vidéo mobile. Les techniciens du D4 sont déjà polyvalents.

La DRM a demandé le métier de cadre technique d'exploitation des reportages. La DMF souhaite en profiter pour le tester sur le D4.

QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION

Après l'émoi suscité par la mise en place non concertée de questionnaires de satisfaction et d'évaluation de la post-production et des équipes de tournage à destination des clients internes, la direction annonce que ces questionnaires ont été suspendus jusqu'à la consultation des instances représentatives du personnel.

Ces questionnaires visent à identifier les bonnes et les moins bonnes pratiques dans nos organisations », selon Yves Dumond. Il s'agit d'une démarche qualité, qui est confidentielle et non nominative. Il n'empêche. Les élus souhaitent que les salariés soient informés et associés à cette démarche. La direction confirme par ailleurs que les retours se feront dans les deux sens : les salariés de la post-production et des tournages seront invités eux aussi à faire des retours d'expérience.

DUER ET PAPRI Pact

Le Document Unique d'Évaluation des Risques doit être revu de fond en comble, car toutes les unités de travail ont été recomposées dans la réorganisation. Une attention particulière doit être portée sur l'identification des Risques Psycho-Sociaux. Des groupes de travail se sont déjà tenus. En suivant, la direction pourra présenter son plan de prévention des risques (PAPRI Pact) aux instances représentatives du personnel.

DEME NAGEMENT DE LA DMF AU SEIN DE MFTV

Cible d'occupation des étages :

- 3^e : post-production (responsable, adjoints et techniciens)
- 4^e : directeur, directeurs délégués du centre d'exploitation Nord, de la commande client et de la post-production + leurs adjoints, cellule achats, ingénierie opérationnelle, le pool des assistantes, l'APS du centre d'exploitation Nord, les chefs décorateurs, le pilotage de la performance (directeur délégué + proches collaborateurs concernés par l'aspect performance) + la finance
- 5^e : tous les autres

Ainsi, le planning sera près des chefs de fabrication.

Une demande a été faite aux IMG pour que l'un des ascenseurs soit réservé aux heures des émissions.

Séquence : le déménagement se fera sur un week-end, ou deux ou plus, ce n'est pas encore tranché. La direction apportera une attention particulière à la continuité de service du planning.

Recueil des souhaits des salariés (séparation, armoire, vestiaire, bureau 1m40 ou 1m60, patère, affichage plannings...) : il est en cours, coordonné par l'APS.

FRAIS DE MISSION

Une négociation est en cours entre la direction et les organisations syndicales suite à un préavis de grève intersyndical. Pour cette raison, les membres FO de la commission ont décidé de ne pas assister à la réunion de la CSMIF.

Parmi les hôtels pré-réservés par France Télévisions pour les équipes (un à la Défense, l'autre à Saint-Denis), un 3^e hôtel a été retenu, le Paris Vaugirard, à la porte de Versailles.

Les salariés des équipes de tournage se plaignent de l'éloignement des hôtels des plateaux. Les membres de la CSMIF ne trouvent pas acceptable de faire 1h30 de transport en commun matin et soir pour des salariés qui sont toute l'année en mission loin de chez eux, surtout quand ils pouvaient trouver des hébergements plus proches lorsqu'on leur laissait la main. La direction répond qu'elle avait trouvé des hôtels plus proches, mais en raison de la qualité insuffisante de la prestation, ils n'ont pas été retenus.

Est-ce que les intermittents auront toujours des avances de mission quand les notes de frais seront sur justificatifs au 1er juillet ? La direction doit apporter une réponse à la CSMIF.

Pour la CSMIF,
Chantal Fremy et Jean-Hervé Guilcher
17 avril 2019



C.S.E. réseau France 3

Strasbourg, le 26 avril 2019



Sommaire

1. le contexte
2. l'audience de l'offre régionale de France 3
3. #MATELEDEMAIN les attentes des français

01

Le contexte

la tv, un media qui reste **puissant** et **fédérateur**

qui voit son **public vieillir**

un public dont les usages continuent de **se transformer**

un media puissant et fédérateur

Le média du direct et de l'événement

44,1M de Français regardent la télévision, quels que soient l'écran et le lieu en moyenne chaque jour

73% de la population regardent la télévision sur le poste TV en moyenne chaque jour

(60% des 4-14 ; 55% des 15-34 ; 72% des actifs ; 82% des jeunes retraités et 85% des anciens)

80% des Français regardent la TV sur le Prime sur la semaine; **51%** en moyenne chaque jour

3h46 de durée d'écoute TV par jour en tous lieux et sur tous écrans ; **3h28** sur le poste TV

Les 5 JT du soir (19/20, 20H, 1945 et arte journal) : **10M** en moyenne par jour et **22,5M** par semaine soit 35% de la population (15% des 4-24 ans, 35% des actifs, 64% des jeunes retraités et 72% des anciens)

Finale de la coupe du monde de foot : **82%** de PdA à 17h et **25M** de tvsp. (19,3M en audience moyenne)

Manifestations et violences à Paris le samedi 8 décembre : **21M** de tvsp. pour BFM TV

(26M pour les 4 chaînes info : 14,2 pour CNews, 9,4M pour LCI et 7,2M pour franceinfo)

Lundi 10 décembre à 20H : **25M** de personnes ont regardé l'allocution du PR sur l'une des 7 chaînes.

un media qui voit son public vieillir

Une augmentation constante de la consommation TV jusqu' au point haut historique de 2012 (3h43 quotidienne en moyenne sur l'ensemble de la population)

Depuis 2012, une baisse régulière de la conso TV qui combine :

- une baisse du nombre de téléspectateurs quotidiens chez les moins de 50 ans (stabilité chez les 50+)
- une baisse de la durée d'écoute des téléspectateurs chez les moins de 50 ans et une augmentation chez les 60+

audience cumulée quotidienne

	2012	2018	D	
Ind4+	47,1 M	43 M	-4,1 M	-9%
Ind4-14	6,3 M	5,2 M	-1,1 M	-18%
Ind15-34	10,4 M	7,8 M	-2,6 M	-25%
Ind60+	12,6 M	13,6 M	-1,1 M	9%

Durée d'écoute quotidienne Tvsp

	2012	2018	D	
Ind4+	4:38	4:42	+4'	+1%
Ind4-14	2:54	2:30	-24'	-14%
Ind15-34	3:50	3:14	-36'	-16%
Ind60+	5:54	6:10	+16'	+4%

un media qui voit son public vieillir

Désaffection des publics plus jeunes et amplification de la consommation TV chez les publics plus âgés

Pour conséquence, un vieillissement du public plus rapide que le vieillissement de la population en France :

- +5,7 ans en 10 ans (47 ans en 2008)
- +4,4 ans en 6 ans (48 ans en 2012)
- +1,8 ans en 2 ans (52 ans en 2016)

Avec un tvsp. moyen âgé de 62,9 ans, France 3 est la 3^{ème} chaîne la plus âgée du PAF

4 chaînes du groupe dans le Top 6 des chaînes les plus âgées du PAF

AGE MOYEN DU TVSP TV : 52,8 ANS

LCI 64 ans

arte 63,1 ans

•3 62,9 ans

•5 62,2 ans

•2 60,1 ans

franceinfo 58,7 ans

TF1
52,7 ans

M6
46,9 ans

un media qui voit son public vieillir

=> L'impact du vieillissement du public TV sur le score 4+

	PdA 4+ 2018	avec la structure du public TTV de 2012		PdA 4+ 2012
	13,5%	12,6%	+1pt	14,9%
	9,5%	8,6%	+1pt	9,7%
	20,3%	20,3%	=	22,7%
	9,1%	9,7%	-0,6pt	11,2%

un media qui voit son public vieillir

=> L'impact du vieillissement du public TV sur le score 4+

		PdA 4+ 2018	avec la structure du public TTV de 2012	
12/13	R	10,7%	9,8%	+0,9pt
	N	11,8%	11,2%	+0,6pt
19/20	R	16,3%	15,2%	+1,1pt
	N	14,9%	14,2%	+0,7pt
		26,5%	26,4%	+0,1pt
		22,0%	21,0%	+1pt
		13,0%	14,0%	-1pt

un public dont les usages continuent de se transformer

Le replay

7,2 M d'utilisateurs chaque jour (+26%)

1h03' en moyenne par jour pour un utilisateur moyen

Preview et Replay peuvent peser
près des $\frac{3}{4}$ de l'audience d'un
programme tous écrans (*Le bureau des légendes*)

La TV Live chez les 15-24 ans

79% de sa consommation TV vs 90% pour la
population 4+.

43% Dans sa consommation vidéo globale (TV + SVoD
+ autres) vs 77% pour les 4+.

57% de leur consommation vidéo globale est réalisée par les
contenus TV (86% sur la population 4+ et 80% chez les 25-
49 ans).

Les écrans numériques

4,5 M d'utilisateurs chaque jour (+29%)

pour 1h03' en moyenne par jour

La SVOD

5 millions d'abonnements Netflix

18 millions d'utilisateurs dont 63% de moins de 35
ans, soit un jeune sur deux en France

4,6M de svodistes en moyenne par jour

68% de cette consommation se fait sur l'écran TV

VOD et SVOD pèsent pour 4% de la consommation
vidéo et 15% chez les 15-24

02

l'audience de l'offre régionale de France 3

MOYENNES ANNUELLES

	2018		2017	2016
	audience moyenne	PDA (%)		
12-13 JOURNAL REGIONAL				
<i>semaine</i>	920 000	11,3	10,6	11,7
<i>samedi</i>	800 000	8,4	8,1	8,4
<i>dimanche</i>	630 000	6,5	6,2	6,9

12-13 JOURNAL NATIONAL

<i>semaine</i>	1 350 000	12,2	11,8	12,5
<i>samedi</i>	1 230 000	10,3	10,2	10,5
<i>dimanche</i>	910 000	7,7	8,0	8,6

MOYENNES DU 1ER TRIMESTRE

	2019		2018	2017
	audience moyenne	PDA (%)		
12-13 JOURNAL REGIONAL				
<i>semaine</i>	940 000	11,3	11,2	11,2
<i>samedi</i>	800 000	8,1	9,1	8,2
<i>dimanche</i>	640 000	6,3	6,4	5,8

12-13 JOURNAL NATIONAL

<i>semaine</i>	1 420 000	12,6	11,8	12,1
<i>samedi</i>	1 280 000	10,2	10,7	10,3
<i>dimanche</i>	1 040 000	7,8	6,8	7,8

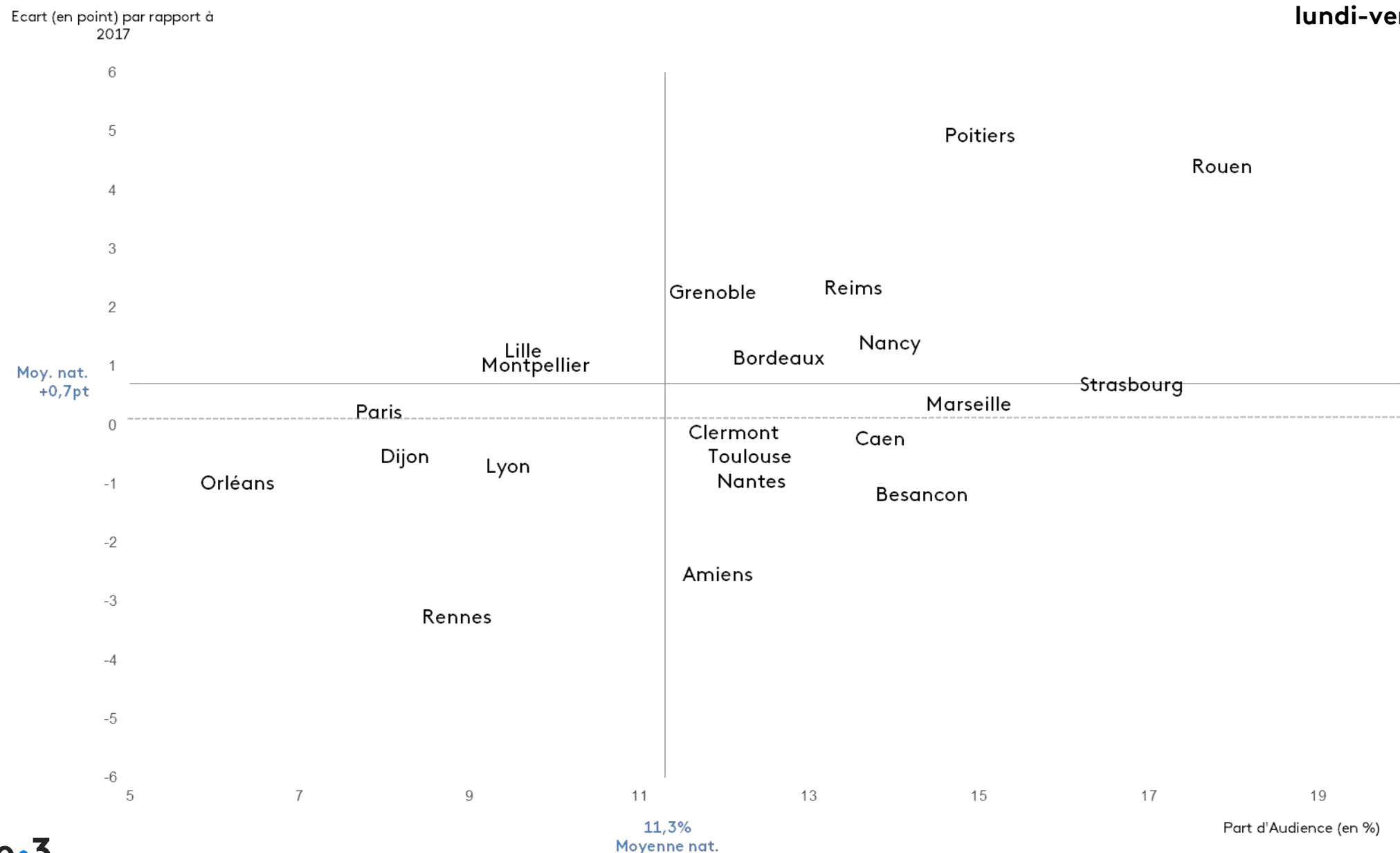
L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

12/13
lundi-dimanche

	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2018			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016
12-13 JOURNAL REGIONAL								
Moyenne nationale	880 000	10,4	9,8	10,6	900 000	10,3	10,4	10,2
Haute Normandie	45 000	16,1	11,8	8,8	65 000	20,3	14,5	11,4
Alsace	29 000	14,6	14,7	18,0	28 000	12,9	15,0	13,5
Provence-Alpes	74 000	13,5	13,3	14,7	65 000	11,9	14,5	12,2
Poit. Charentes	36 000	13,2	9,2	9,0	37 000	13,4	12,6	10,2
Franche Comté	24 000	12,8	13,5	12,8	26 000	12,8	15,6	11,7
Basse Normandie	25 000	12,4	12,0	15,7	27 000	13,3	14,0	11,8
Lorraine	37 000	12,4	11,4	12,0	28 000	9,0	11,4	10,7
Champ. Ardenne	26 000	11,3	9,3	9,7	22 000	9,0	10,7	10,6
Auvergne	20 000	11,2	10,8	12,2	24 000	12,4	15,3	13,9
Aquitaine	48 000	10,9	9,9	13,3	48 000	10,4	11,2	9,8
Pays de-la-Loire	51 000	10,9	11,8	13,3	52 000	10,7	11,0	12,5
Midi Pyrénées	40 000	10,6	11,0	11,7	34 000	9,1	11,0	11,9
Picardie	35 000	10,6	11,9	10,0	29 000	9,0	11,2	11,4
Alpes	24 000	9,5	7,5	7,6	24 000	9,2	8,5	7,7
Nord P. de Calais	60 000	8,9	8,0	7,6	65 000	9,1	8,9	8,2
Langu. Roussillon	42 000	8,6	7,5	9,1	56 000	10,8	7,8	7,3
Rhône Alpes	40 000	8,2	8,8	9,4	44 000	8,4	8,3	8,4
Bourgogne	19 000	7,7	7,9	9,8	17 000	6,5	9,0	7,7
Bretagne	31 000	7,7	10,8	9,9	27 000	6,2	7,7	13,0
Ile de France	81 000	6,9	7,0	7,5	84 000	6,8	7,2	7,5
Centre - Val de Loire	20 000	5,7	6,7	7,7	21 000	6,1	5,4	6,0

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

12/13
lundi-vendredi



MOYENNES ANNUELLES

	2018		2017	2016
	audience moyenne	PDA (%)		
19-20 JOURNAL REGIONAL				
<i>semaine</i>	2 540 000	16,3	15,9	16,9
<i>samedi</i>	2 190 000	15,7	15,0	15,5
<i>dimanche</i>	2 170 000	12,9	11,9	11,2

19-20 JOURNAL NATIONAL

<i>semaine</i>	2 730 000	14,7	14,7	15,5
<i>samedi</i>	2 340 000	14,9	14,7	15,1
<i>dimanche</i>	2 520 000	13,3	12,4	12,2

MOYENNES DU 1ER TRIMESTRE

	2018		2017	2016
	audience moyenne	PDA (%)		
19-20 JOURNAL REGIONAL				
<i>semaine</i>	2 730 000	16,2	16,1	15,6
<i>samedi</i>	2 450 000	15,8	14,0	14,5
<i>dimanche</i>	2 350 000	12,9	12,2	10,4

19-20 JOURNAL NATIONAL

<i>semaine</i>	2 810 000	14,1	14,3	14,2
<i>samedi</i>	2 630 000	15,1	13,4	14,3
<i>dimanche</i>	2 750 000	13,2	13,1	11,6

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

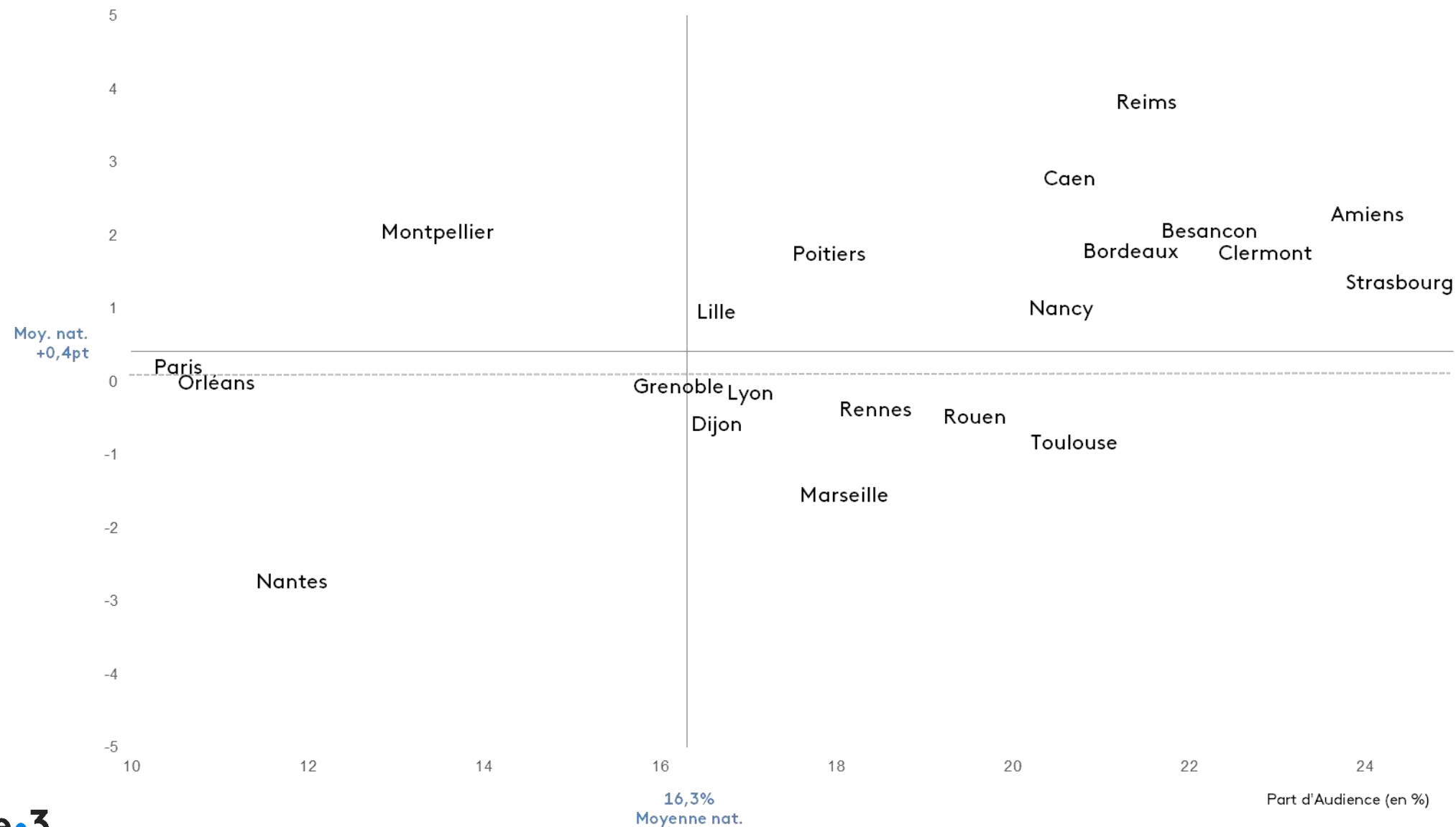
19/20
lundi-dimanche

	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2018			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016
19-20 JOURNAL REGIONAL								
Moyenne nationale	2 450 000	15,7	15,2	15,9	2 640 000	15,7	15,3	14,7
Alsace	86 000	24,0	22,4	23,0	114 000	29,2	22,0	20,7
Picardie	130 000	23,2	20,5	16,5	138 000	23,5	23,3	20,2
Auvergne	70 000	21,4	19,8	20,8	78 000	19,8	20,7	19,3
Franche Comté	66 000	20,8	18,5	18,6	65 000	18,6	20,5	18,4
Champ. Ardenne	75 000	20,4	17,0	14,9	78 000	20,6	19,2	16,2
Basse Normandie	77 000	20,1	16,8	17,9	92 000	22,9	20,7	17,0
Aquitaine	161 000	19,0	17,1	16,3	167 000	18,2	17,7	16,4
Lorraine	105 000	18,8	17,8	18,5	123 000	20,3	17,4	16,4
Midi Pyrénées	137 000	18,6	19,2	20,1	142 000	18,0	18,9	19,2
Haute Normandie	86 000	18,3	18,8	14,6	104 000	18,9	19,3	17,5
Bretagne	134 000	17,8	18,0	20,5	133 000	17,2	18,7	19,0
Poit. Charentes	86 000	17,0	15,1	17,8	96 000	18,0	17,4	15,0
Provence-Alpes	159 000	17,0	18,5	19,1	164 000	16,4	17,3	18,9
Bourgogne	68 000	16,5	15,9	16,1	71 000	15,0	16,9	14,5
Nord P. de Calais	182 000	16,0	15,2	15,6	207 000	16,7	14,5	13,8
Rhône Alpes	142 000	16,0	15,6	15,4	185 000	18,2	15,5	14,2
Alpes	88 000	15,3	15,1	14,2	92 000	14,4	14,1	15,0
Langu. Roussillon	100 000	12,4	10,3	12,8	128 000	14,5	10,5	8,9
Pays de-la-Loire	96 000	10,7	13,2	15,8	87 000	9,0	11,2	13,7
Centre - Val de Loire	62 000	10,5	10,7	12,6	67 000	10,4	10,9	10,3
Ile de France	232 000	9,9	9,8	10,3	247 000	9,6	9,6	9,7

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

19/20
lundi-vendredi

Ecart (en point) par rapport à
2017



Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades

MOYENNES ANNUELLES

	2018		2017	2016
	audience moyenne	PDA (%)		
SAMEDI				
DANS VOTRE REGION	320 000	5,0	4,2	4,6
12-13 JOURNAL REGIONAL	820 000	8,5	8,0	8,1
12-13 JOURNAL NATIONAL	1 260 000	10,1	10,0	10,2
LES NOUVEAUX NOMADES	600 000	4,2	4,2	4,6
				1er semestre Mac = 4.6%

DIMANCHE

DIMANCHE EN POLITIQUE REGIONA	270 000	3,4	3,4	3,8
12-13 JOURNAL REGIONAL	640 000	6,4	6,1	6,6
DIMANCHE EN POLITIQUE	740 000	6,1	6,2	6,7
12-13 JOURNAL NATIONAL	950 000	7,4	7,8	8,1
LES NOUVEAUX NOMADES	530 000	3,7	3,6	3,6

1er semestre
11h30 DVR = 4,2%
12h55 DVR : 3,9%

MOYENNES DU 1ER TRIMESTRE

	2019		2018	2017
	audience moyenne	PDA (%)		
SAMEDI				
DANS VOTRE REGION	310 000	4,8	5,4	4,6
12-13 JOURNAL REGIONAL	800 000	8,1	9,1	8,2
12-13 JOURNAL NATIONAL	1 280 000	10,2	10,7	10,3
LES NOUVEAUX NOMADES	600 000	4,1	4,2	4,0

DIMANCHE

DIMANCHE EN POLITIQUE REGIONA	280 000	3,4	3,3	3,7
12-13 JOURNAL REGIONAL	640 000	6,3	6,4	5,8
DIMANCHE EN POLITIQUE	810 000	6,4	5,7	6,4
12-13 JOURNAL NATIONAL	1 040 000	7,8	6,8	7,8
LES NOUVEAUX NOMADES	550 000	3,7	3,5	3,4

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades

	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2019			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2018	2017
DANS VOTRE REGION								
Ind4+	321 000	5,0	4,2	4,6	314 000	4,8	5,4	4,6
Picardie	24 000	9,5	4,7	3,5	19 000	7,7	9,9	6,3
Haute Normandie	16 000	7,9	5,3	5,9	16 000	7,2	7,7	5,5
Franche Comté	9 000	7,6	6,1	5,3	11 000	9,2	10,1	6,2
Aquitaine	23 000	7,1	5,9	7,4	25 000	7,7	7,4	5,9
Lorraine	15 000	7,0	5,9	6,0	11 000	4,7	5,9	6,9
Pays de-la-Loire	24 000	6,9	5,7	7,9	20 000	5,8	7,4	6,5
Alsace	9 000	6,1	8,7	9,1	10 000	6,9	6,5	7,3
Provence-Alpes	22 000	5,6	4,9	5,3	21 000	5,5	7,4	5,0
Auvergne	6 000	5,4	5,1	5,6	11 000	9,0	n.s	6,9
Champ. Ardenne	7 000	4,9	3,3	4,0	6 000	3,7	3,7	3,6
Langu. Roussillon	15 000	4,9	3,3	3,5	18 000	5,5	5,4	3,5
Poit. Charentes	12 000	4,9	3,5	3,7	12 000	5,0	5,6	5,2
Rhône Alpes	18 000	4,7	4,0	3,1	21 000	5,4	5,5	3,8
Basse Normandie	6 000	4,4	4,2	5,7	n.s	n.s	5,8	4,0
Midi Pyrénées	13 000	4,2	4,0	2,1	12 000	4,0	5,0	4,1
Nord P. de Calais	23 000	4,1	3,7	4,8	18 000	3,3	3,9	3,8
Ile de France	40 000	3,8	3,1	3,3	42 000	3,9	4,1	3,5
Alpes	8 000	3,5	4,5	5,2	9 000	3,4	4,2	5,4
Bretagne	8 000	2,8	3,9	3,2	7 000	2,8	3,8	5,8
Bourgogne	5 000	2,7	4,7	6,5	4 000	2,0	4,1	4,6
Centre - Val de Loire	7 000	2,5	2,6	4,4	5 000	1,9	1,6	2,9

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

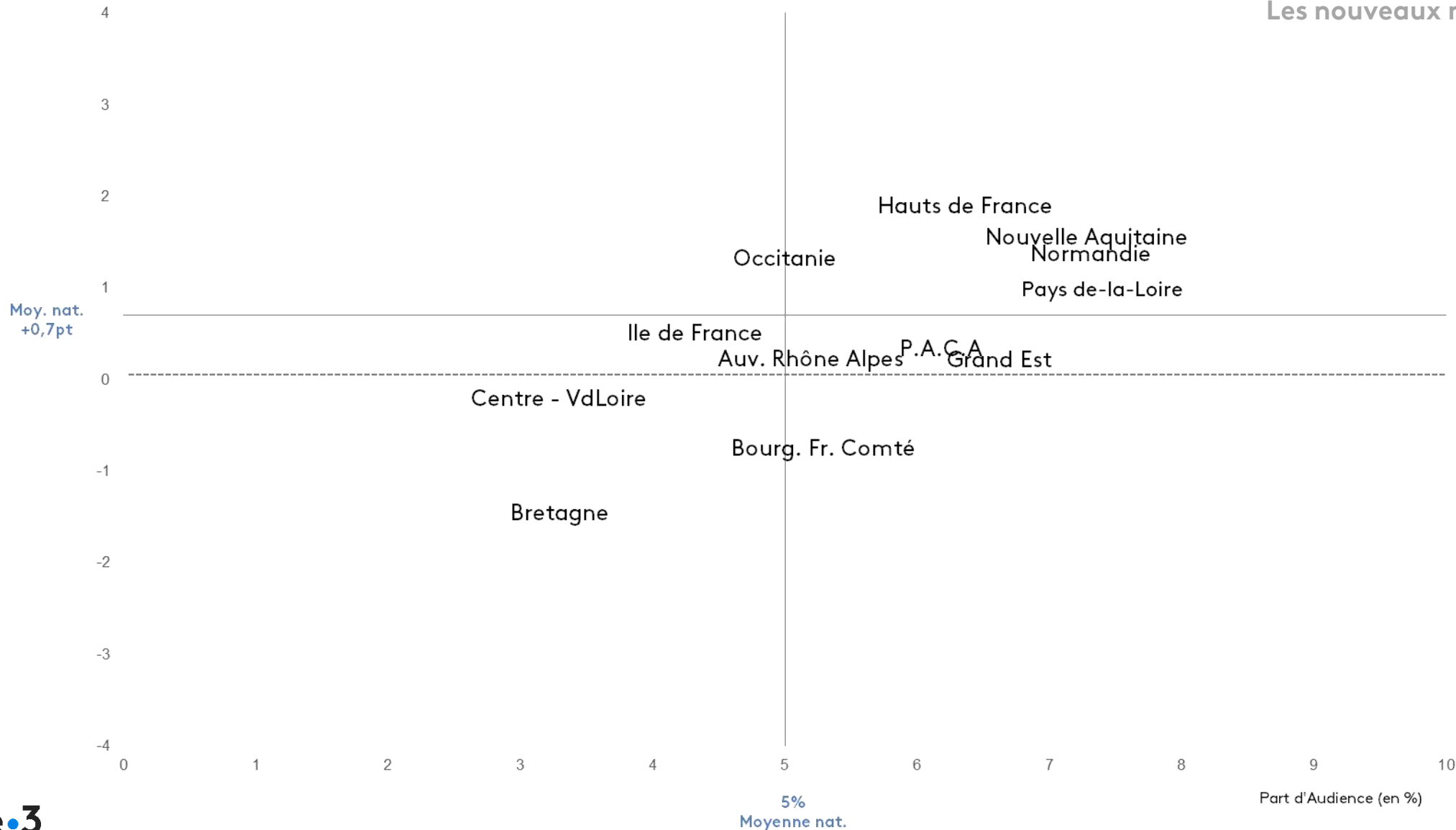
WEEK-END

Dans votre région

Dimanche en politique

Les nouveaux nomades

Ecart (en point) par rapport à
2017



L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades
(samedi)

	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2019			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2018	2017
LES NOUVEAUX NOMADES								
Ind4+	602 000	4,2	4,2	4,6	596 000	4,1	4,2	4,0
Aquitaine	53 000	6,9	6,6	7,7	49 000	6,2	7,3	6,7
Picardie	32 000	6,3	4,2	4,5	31 000	6,0	7,9	4,7
Basse Normandie	22 000	5,8	3,6	3,7	17 000	4,3	4,3	4,4
Bourgogne	21 000	5,6	5,7	6,7	21 000	4,9	6,4	5,2
Poit. Charentes	25 000	5,2	4,8	4,2	30 000	6,4	5,1	4,6
Auvergne	15 000	5,1	4,1	3,7	12 000	3,7	n.s	3,3
Franche Comté	14 000	5,0	7,0	8,5	18 000	6,2	5,6	6,5
Nord P. de Calais	53 000	4,7	4,2	5,1	54 000	4,8	4,1	3,8
Haute Normandie	21 000	4,6	5,1	5,1	28 000	5,1	5,2	4,9
Ile de France	99 000	4,6	5,5	5,9	110 000	4,9	4,3	5,1
Lorraine	21 000	4,6	3,4	3,1	23 000	4,7	4,5	4,0
Provence-Alpes	32 000	4,2	4,6	4,8	31 000	4,1	4,5	3,7
Rhône Alpes	31 000	3,8	4,2	4,1	30 000	3,4	4,3	4,1
Alsace	12 000	3,7	4,6	4,1	10 000	3,1	3,7	4,4
Alpes	17 000	3,5	2,2	3,7	11 000	2,4	4,1	2,6
Champ. Ardenne	13 000	3,4	2,7	3,8	9 000	2,4	4,4	3,3
Pays de-la-Loire	26 000	3,2	3,9	4,9	30 000	3,6	3,6	3,8
Midi Pyrénées	21 000	3,1	4,2	4,3	17 000	2,5	3,1	3,7
Langu. Roussillon	22 000	2,9	3,2	3,8	18 000	2,3	1,9	3,7
Bretagne	17 000	2,3	3,1	3,3	15 000	2,1	1,5	3,6
Centre - Val de Loire	8 000	1,2	2,2	2,5	10 000	1,6	1,2	1,3

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades
(samedi)



L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

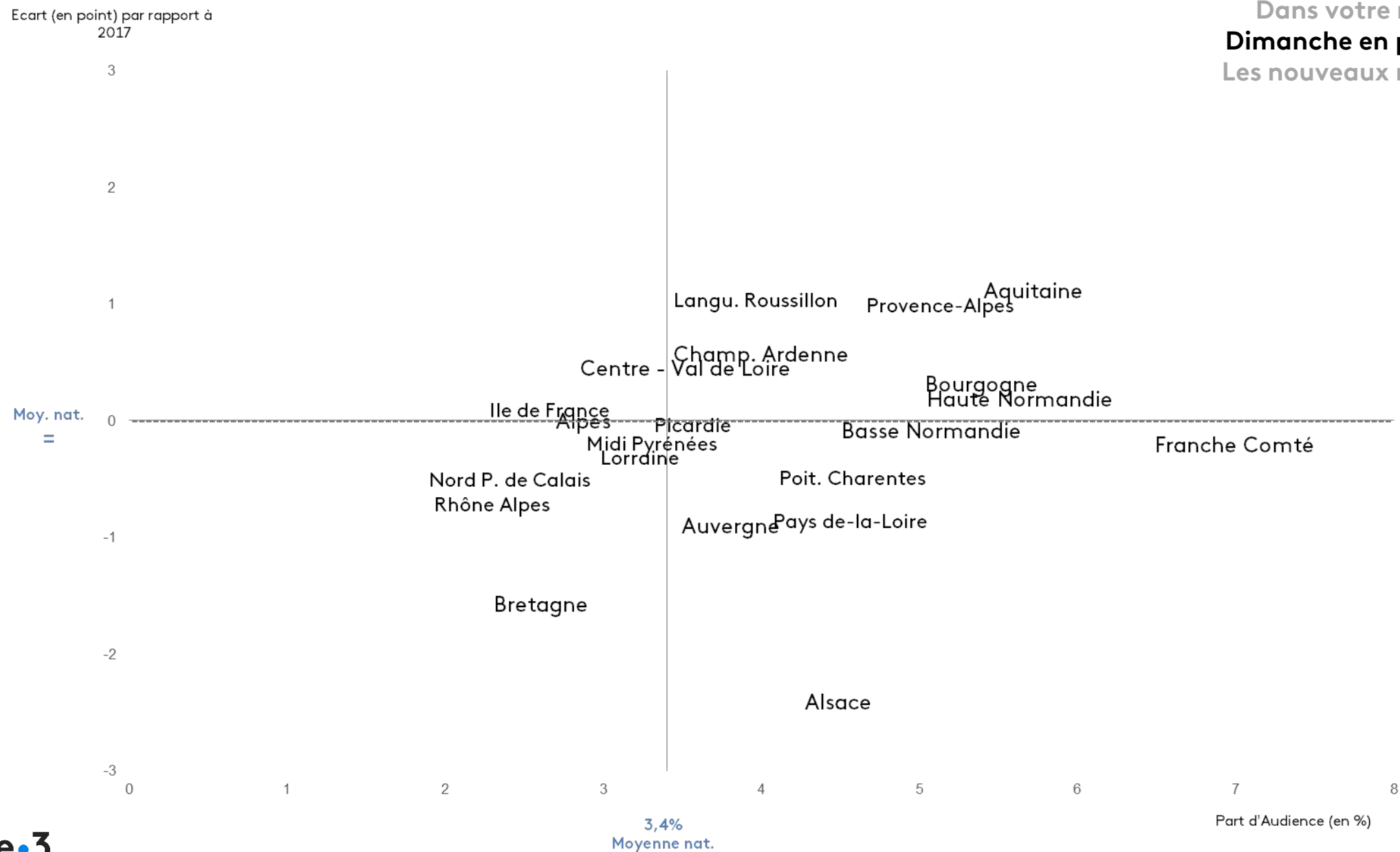
Dans votre région
Dimanche en politique
 Les nouveaux nomades

	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2019			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2018	2017
DIMANCHE EN POLITIQUE REGIONAL								
Ind4+	271 000	3,4	3,4	3,8	283 000	3,4	3,3	3,7
Franche Comté	10 000	6,4	7,0	7,0	12 000	6,7	6,4	6,6
Aquitaine	20 000	5,3	4,0	6,2	27 000	6,4	3,6	5,0
Bourgogne	11 000	5,2	4,9	5,0	10 000	4,8	5,4	4,7
Haute Normandie	12 000	4,9	4,7	3,8	19 000	6,6	5,0	5,0
Provence-Alpes	20 000	4,5	3,4	2,0	11 000	2,3	5,3	3,9
Basse Normandie	9 000	4,4	4,5	5,6	n.s	n.s	4,0	4,1
Alsace	7 000	4,2	6,5	8,3	8 000	5,1	3,7	6,9
Poit. Charentes	12 000	4,2	4,8	5,4	11 000	3,7	3,5	5,4
Pays de-la-Loire	19 000	3,9	4,7	6,4	17 000	3,3	4,6	4,2
Champ. Ardenne	7 000	3,6	3,0	4,8	9 000	4,8	2,3	3,6
Langu. Roussillon	13 000	3,5	2,5	2,5	19 000	5,3	2,3	2,9
Auvergne	5 000	3,4	4,3	7,2	9 000	5,4	n.s	5,1
Picardie	11 000	3,3	3,4	2,8	21 000	6,2	4,0	2,6
Lorraine	7 000	2,9	3,2	4,5	8 000	3,0	1,9	4,2
Midi Pyrénées	11 000	2,8	2,9	2,8	9 000	2,3	2,7	3,5
Alpes	8 000	2,7	2,8	3,6	9 000	2,8	3,2	2,7
Centre - Val de Loire	7 000	2,5	2,0	2,7	5 000	1,6	2,1	1,9
Ile de France	31 000	2,4	2,3	2,5	30 000	2,2	2,3	2,7
Bretagne	8 000	2,3	3,8	3,8	8 000	2,0	2,3	4,6
Nord P. de Calais	12 000	1,8	2,4	1,9	13 000	1,9	2,9	3,4
Rhône Alpes	8 000	1,8	2,5	1,8	7 000	1,5	2,2	2,9

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades



L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades
(dimanche)

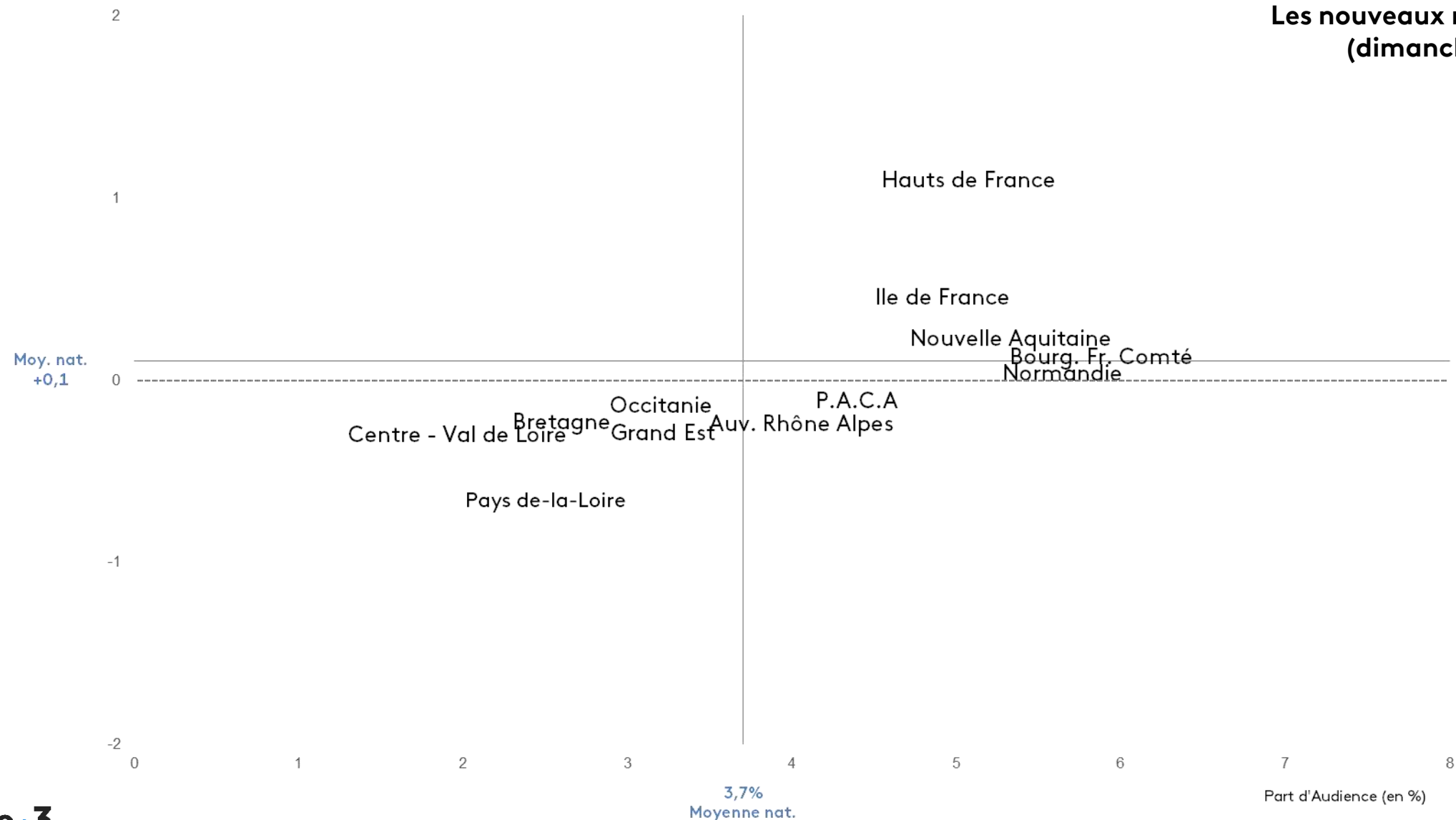
	Moyennes annuelles				1er trimestre			
	2018				2019			
	audience moyenne	PDA (%)	2017	2016	audience moyenne	PDA (%)	2018	2017
LES NOUVEAUX NOMADES								
Ind4+	533 000	3,7	3,6	3,6	548 000	3,7	3,5	3,4
Basse Normandie	21 000	6,1	4,5	5,0	20 000	5,6	5,2	3,3
Bourgogne	22 000	5,9	5,5	4,9	18 000	4,5	6,5	5,7
Picardie	29 000	5,6	3,9	3,3	33 000	6,2	4,2	2,2
Aquitaine	39 000	5,1	5,6	7,5	41 000	5,2	5,4	6,5
Poit. Charentes	23 000	4,6	4,2	2,9	26 000	5,8	3,5	3,9
Ile de France	100 000	4,5	4,0	3,8	113 000	5,1	4,6	3,9
Nord P. de Calais	46 000	4,3	3,5	2,8	46 000	4,0	4,0	3,5
Franche Comté	11 000	4,2	4,1	4,9	13 000	4,6	4,7	3,8
Haute Normandie	17 000	4,0	5,2	5,2	17 000	3,3	4,8	5,3
Lorraine	17 000	3,8	3,4	2,3	25 000	4,9	3,1	3,4
Rhône Alpes	31 000	3,7	4,3	3,5	24 000	2,8	3,4	3,2
Auvergne	9 000	3,6	3,6	3,2	12 000	4,0	n.s	2,0
Provence-Alpes	27 000	3,5	3,8	4,5	24 000	3,1	4,2	3,3
Midi Pyrénées	21 000	3,1	4,2	3,6	21 000	2,9	2,4	3,9
Alpes	13 000	2,9	3,1	3,0	11 000	2,3	2,2	2,9
Langu. Roussillon	17 000	2,4	2,2	1,8	28 000	3,6	2,0	2,0
Alsace	7 000	2,3	3,4	5,5	6 000	2,1	2,4	3,6
Bretagne	16 000	2,2	2,3	2,8	16 000	2,2	1,7	2,3
Champ. Ardenne	8 000	2,1	2,6	3,6	5 000	1,3	1,5	2,4
Pays de-la-Loire	17 000	2,1	2,7	3,0	26 000	3,0	2,1	2,5
Centre - Val de Loire	7 000	1,2	1,5	2,0	6 000	0,9	0,9	1,3

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

WEEK-END

Dans votre région
Dimanche en politique
Les nouveaux nomades
(dimanche)

Ecart (en point) par rapport à
2017



L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

SOIREES

Enquêtes de régions
Réseau d'enquête
Qui sommes-nous ?

	2018-2019		2017-2018		2016-2017	
	audience moyenne	PDA (%)	audience moyenne	PDA (%)	audience moyenne	PDA (%)
ENQUETES DE REGIONS						
mercredi	310 000	4,5	230 000	3,7	320 000	4,1
RESEAU D ENQUETES						
mercredi	260 000	3,9	270 000	4,3	-	-
mardi	400 000	5,0	270 000	3,6	-	-

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

SOIREES

Enquêtes de régions

Réseau d'enquête

Qui sommes-nous ?

ENQUETES DE REGIONS

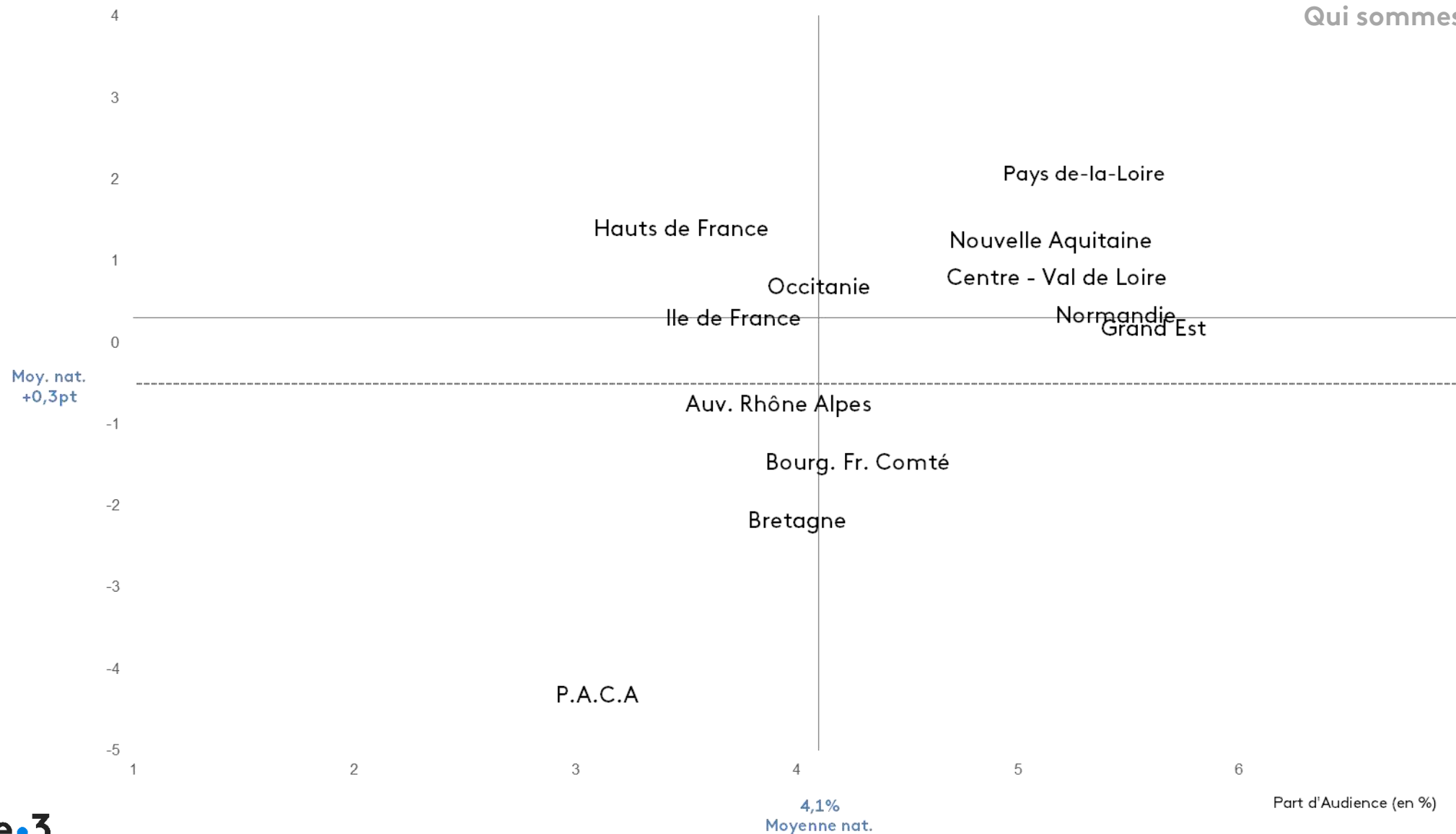
	2018-2019		2017-2018		2016-2017	
	audience moyenne	PDA (%)	audience moyenne	PDA (%)	audience moyenne	PDA (%)
Moyenne nationale	306 000	4,5	226 000	3,7	319 000	4,1
Alpes	12 000	4,3	5 000	1,9	12 000	4,3
Alsace	10 000	4,2	7 000	3,6	10 000	4,9
Aquitaine	21 000	5,2	19 000	5,2	16 000	3,3
Auvergne	n.s	n.s	5 000	3,7	4 000	2,4
Basse Normandie	n.s	n.s	8 000	5,2	8 000	4,6
Bourgogne	15 000	7,7	7 000	5,0	13 000	6,0
Bretagne	9 000	3,7	12 000	4,0	21 000	5,4
Centre - Val de Loire	13 000	5,0	8 000	3,0	13 000	3,9
Champ. Ardenne	11 000	7,9	3 000	2,1	7 000	3,8
Franche Comté	9 000	6,6	4 000	4,1	7 000	5,5
Haute Normandie	8 000	3,5	6 000	3,9	9 000	5,3
Ile de France	48 000	4,3	27 000	2,7	56 000	4,0
Langu. Roussillon	15 000	4,3	8 000	2,6	18 000	4,1
Lorraine	11 000	4,7	15 000	7,0	21 000	7,0
Midi Pyrénées	13 000	3,9	19 000	6,1	18 000	4,5
Nord P. de Calais	22 000	4,3	5 000	1,2	10 000	1,7
Pays de-la-Loire	10 000	2,8	17 000	4,9	13 000	3,0
Picardie	9 000	3,6	7 000	3,7	9 000	3,7
Poit. Charentes	9 000	3,8	4 000	2,1	4 000	1,6
Provence-Alpes	9 000	3,3	12 000	4,2	28 000	7,2
Rhône Alpes	16 000	3,9	19 000	5,0	22 000	4,8

L'AUDIENCE DE L'OFFRE REGIONALE DE FRANCE 3

SOIREES

Enquêtes de régions
Réseau d'enquête
Qui sommes-nous ?

Ecart (en point) par rapport à
2017



Top 10 en PdA en 2018 (1/2)

- **Combiné nordique à Chaux-Neuve** (Bourgogne-Franche-Comté) : **18,9% de PdA et 107 000 tvsp** le samedi 20 janvier.

Nettement plus haut que la moyenne des *Carnets de Julie* en BFC (12%) et en hausse par rapport au bon score de l'édition 2017 (16,3%).

- **Le Tro Bro Léon 2018** (Bretagne) : **17,1% de PdA et 108 000 tvsp** le dimanche 15 avril.

6pts plus haut que l'édition 2017. Une bonne tendance croissante de l'audience avec un pic à 23% en fin de course.

- **Edition spéciale Centenaire de la Bataille de la Lys** (Hauts-de-France) : **16,8% de PdA et 84 000 tvsp** le lundi 9 avril.

9pts au-dessus de la moyenne de la tranche 10h-12h dans la région. Un démarrage à 5% et une forte croissance de l'audience.

- **Mondial La Marseillaise à Pétanque** (PACA) : **16,1% de PdA et 87 000 tvsp** le mercredi 4 juillet.

4pts au-dessus du niveau habituel de la case l'après-midi.

- **Edition Spéciale Notre-Dame-des-Landes : un projet abandonné** (Pays de la Loire/Bretagne) : **14,3% de PdA et 202 000 tvsp** le mercredi 17 janvier.

13,5% en Pays de la Loire (+3pts vs *Questions pour un champion*) et 15% en Bretagne (-2pts).

Top 10 en PdA en 2018 (2/2)

- **Mondial La Marseillaise à Pétanque (PACA) : 13,7% de PdA et 67 000 tvsp** le mardi 3 juillet.
- **Marathon de La Rochelle (Limousin/Poitou-Charentes) : 13,6% de PdA et 46 000 tvsp** le dimanche 25 novembre.
Très au-dessus de la moyenne de la case (4,8%). 15% en Poitou-Charentes.
- **Rugby Pro D2 : demi-finale Perpignan vs Mont-de-Marsan (Aquitaine/Occitanie) : 13,4% de PdA et 285 000 tvsp** le dimanche 29 avril.
Meilleur score de la saison sur les trois antennes, en particulier le Languedoc-Roussillon à plus de 18%
- **Edition spéciale Notre-Dame-des-Landes (Pays de la Loire/Bretagne) : 13,1% de PdA et 177 000 tvsp** le lundi 9 avril
12% en Pays de la Loire (+1pt vs la moyenne de *Questions pour un champion*) et 14% en Bretagne (-4pts).
- **Cérémonie d'obsèques de Paul Bocuse (Auvergne-Rhône-Alpes) : 13,1% de PdA et 83 000 tvsp** le vendredi 26 janvier
+9pts vs la moyenne habituelle des matinées en Auvergne-Rhône-Alpes. L'émission démarre à 3% et se termine à 20%.

En 2019

- **Saint-Vincent Tournante 2019 à Vézelay** (BFC le 26 janvier) : 10,9% et 95 000 tvsp. Un peu plus haut que Zorro en BFC (8,9%) et au même niveau qu'en 2018 (10,9%).
- **Hommage à Tomi Ungerer** (Alsace vendredi 15 février) : 18,5% et 17 000 tvsp soit +14pts vs la moyenne de la case
- **Le grand débat à Anglet** (Aquitaine le vendredi 15 mars) : 10,3% et 65 000 tvsp.
- **Grand Prix de Denain 2019** (Hauts de France et Bretagne le dimanche 24 mars 2019 15h12-16h42) : 123 000 téléspectateurs pour 8,4% de PdA soit un score supérieur à la moyenne nationale et au-dessus des standards de la case sur la zone de diffusion.
- **Réouverture du Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux** (Aquitaine, samedi 30 mars à 20h1) : 120 000 tvsp pour 10,9% de PdA
- **« Enfin la Coupe ! »** à Strasbourg (Alsace, dimanche 31 mars à 17h15) : 10,2% de PdA et 14 000 tvsp, nettement au-dessus des faibles scores habituels pour le jeu 8 chances de tout gagner dans la région (3% depuis février). A 19h, le 19/20 Alsace enregistre sa 2^{ème} meilleure PdA de l'année à 32,8% (et 106 000 tvsp) vs 23,6% depuis janvier. Large leader sur la tranche.
- **« Notre-Dame de Paris ravagée mais debout »** (idf Mardi 16 avril, 18h10-19h29) : 185 000 tvsp pour 9,1% de PdA, un score dans la moyenne de la tranche ; en face, les chaînes info cumulent 8,5% de PdA, 2 pts au-dessus de leur moyenne. L'audience dépasse 200 000 tvsp à partir de 19h et atteint son pic en toute fin d'émission à près de 350 000 tvsp. L'audience cumulée s'élève à 660 000 tvsp.

03

les attentes des français

**#MA
TÉLÉ
DEMAIN**

#MA
TÉLÉ
DEMAIN

LA PARTICIPATION

Consultation du 8 Octobre au 4 Novembre 2018

127 109

Participants à la consultation !

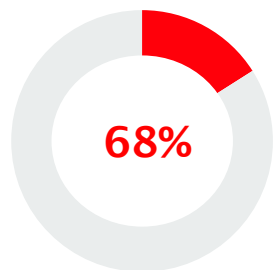


Les TROIS principales attentes : information de qualité, éventail culturel, création française (faible attente sur archives et rayonnement)

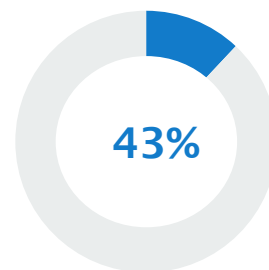
Base : N = 126 157

En moy 2,86 thèmes choisis

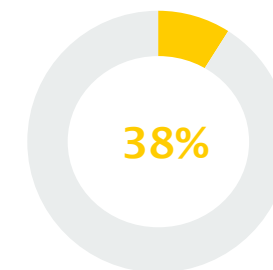
TOP 3



Une information fiable et de qualité



Un large éventail de programmes culturels



Soutenir les talents et la création française (fiction, cinéma, documentaire...)

Puis...

25%

25%

20%

17%

15%

13%

8%

8%

Une information locale et régionale

Représenter la société dans sa diversité

Permettre aux téléspectateurs ou auditeurs de s'exprimer

Un large éventail de programmes de divertissement

De grands événements sportifs

Des programmes éducatifs pour les enfants

Faire rayonner l'image de la France à l'international

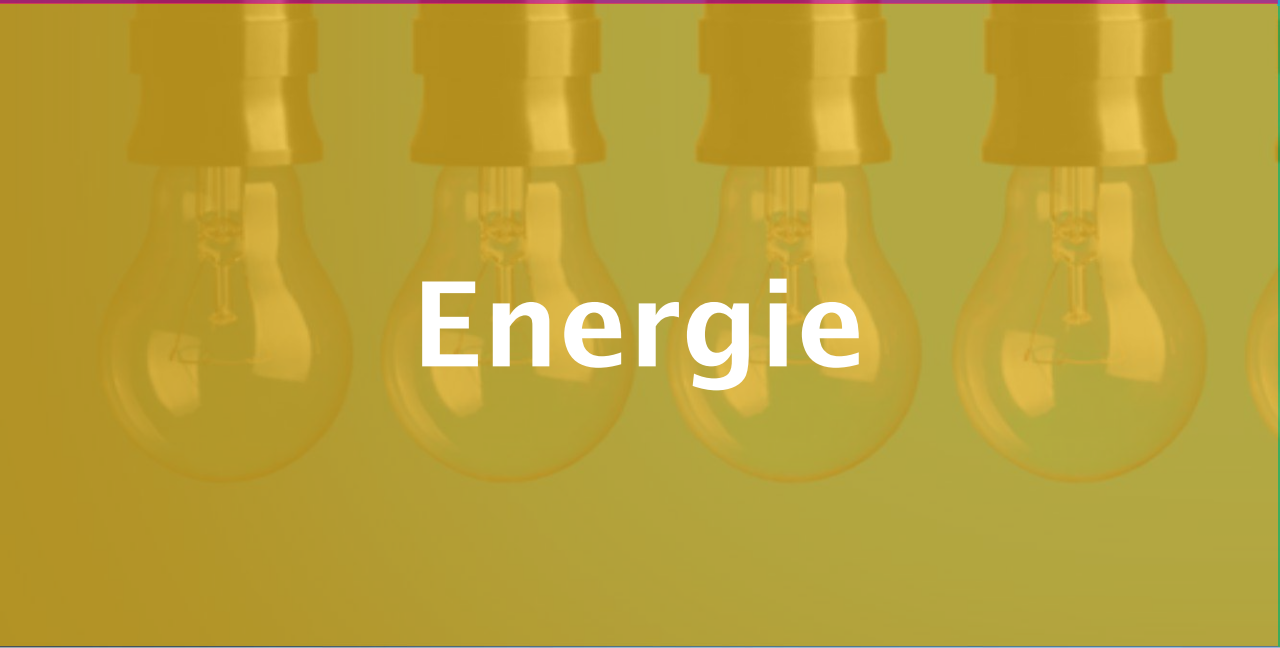
Constituer des archives des programmes audiovisuels

NSP : 1%

A2. Quelles sont vos 3 principales attentes vis-à-vis de l'audiovisuel public de demain ?



Proximité



Energie



Diversité



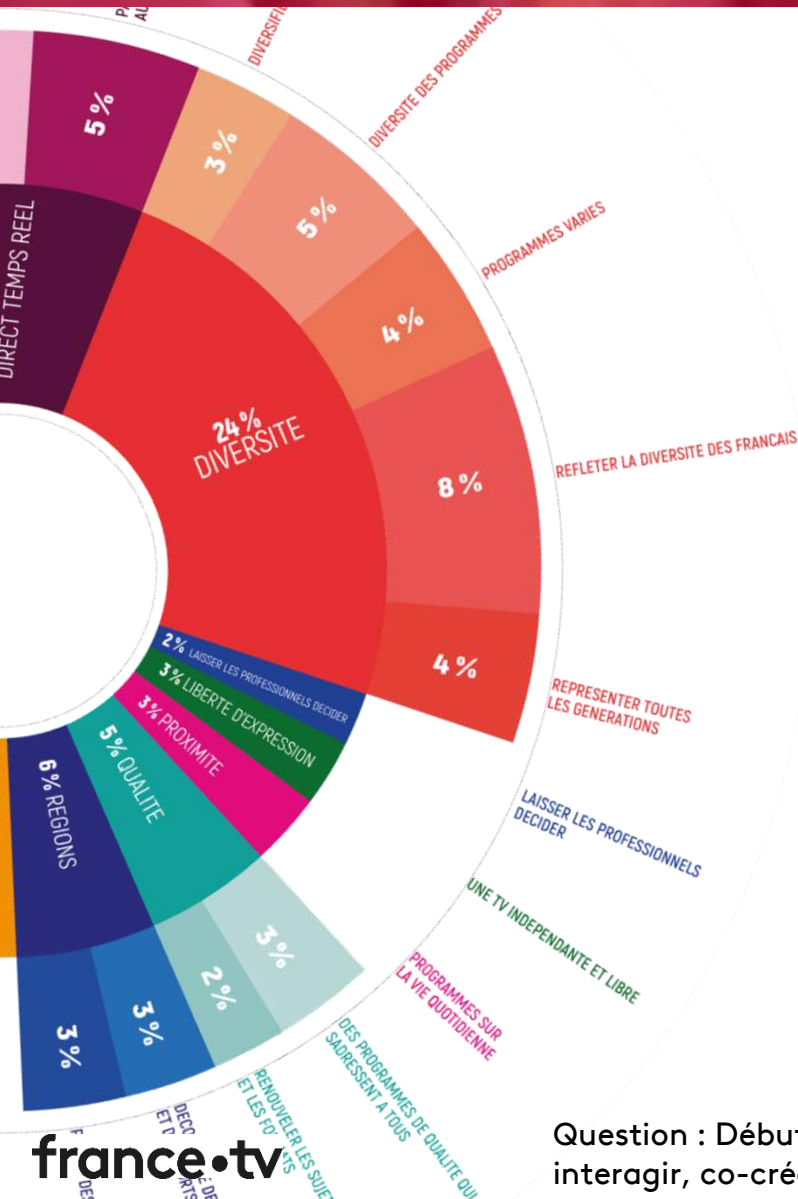
Engagement

#MA
TÉLÉ
DEMAIN



Diversité

Refléter la diversité des Français



Les téléspectateurs sont en demande d'une télévision qui reflète la diversité de leur société, en termes de culture, d'opinions, mais aussi de difficultés rencontrées au quotidien (handicap, santé, difficultés financières) (7%)

La télévision actuelle est perçue comme trop uniforme et comme une télévision de Parisiens pour les Parisiens. La parole des téléspectateurs à l'antenne doit être reflétée par des émissions en région, qui donnent la parole aux initiatives citoyennes et locales (6%)



Donner plus d'informations sur les territoires français, départements, et villages des régions.

Une émission qui retranscrive la vraie société et non pas le microcosme élitiste parisien. Une émission qui fasse découvrir les difficultés de certaines personnes (handicap, maladie, vieillesse, transport, ...).

Emissions TV délocalisées, une ville, un village avec un échantillon de population et des initiatives locales.

Qu'on arrête de s'imaginer que nous sommes tous parisiens, végétariens, mangeurs de sushis, de hamburgers, bref arrêter de croire que nous devons tous aimer la même chose.

France Télévisions porte dans son appellation le nom de notre pays, de fait elle devrait certainement représenter la France le plus possible

Je rappellerais que même les téléspectateurs âgés sont dignes d'intérêt et que leurs goûts, autant que ceux des jeunes, doivent être pris en compte !

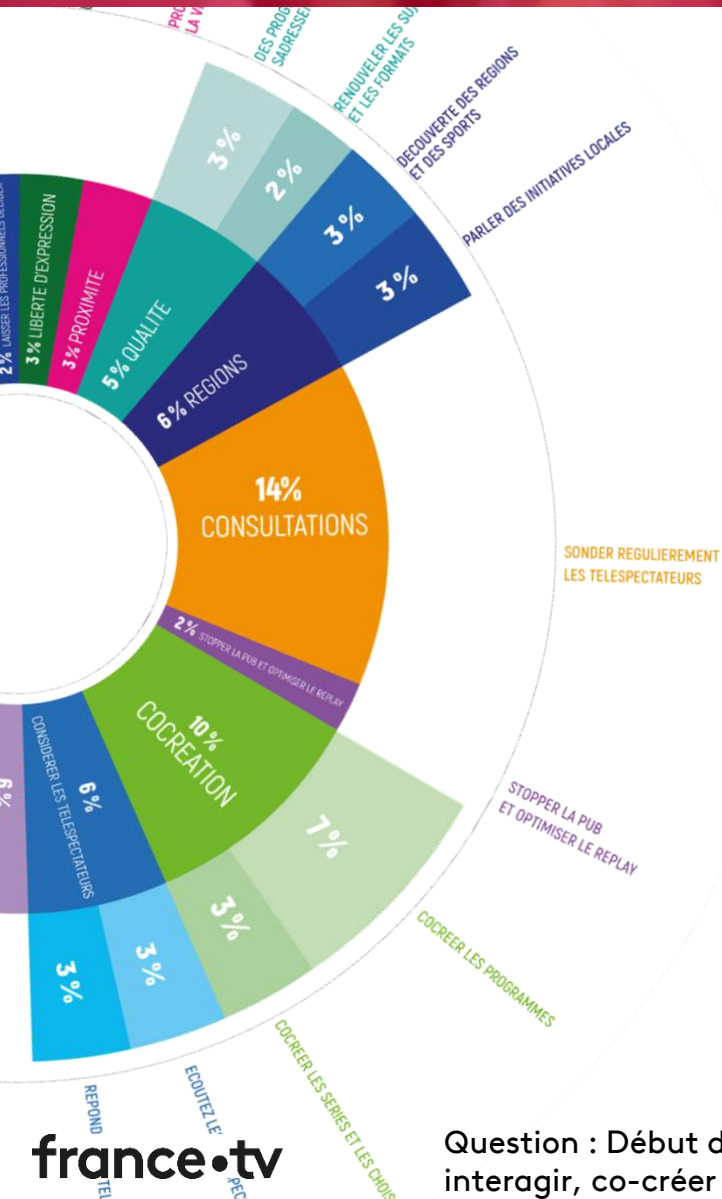
Faire place aux jeunes talents : présentateurs, producteurs

Question : Début d'une nouvelle ère, les téléspectateurs ont le pouvoir, ils sont au cœur de la machine, ils peuvent interagir, co-crée les programmes ! A vous de jouer, que proposez-vous pour que votre parole soit prise en compte ?

#MA
TÉLÉ
DEMAIN

Energie

Développer les interactions en direct



Les téléspectateurs souhaitent le développement d'une interactivité en direct avec le public (7%) :

- questions vidéos ou via les réseaux sociaux
- Le direct est essentiel pour permettre une intervention sans filtre des téléspectateurs, avec une vraie liberté d'expression.

Plus précisément, la participation de citoyens aux débats télévisés pèse 5% des verbatim :

- Les notions de citoyens « lambda » et de diversité d'opinions (politique notamment) sont importantes
- Leur intervention doit être « sans filtre » au milieu d'experts (personnalités politiques, économiques, etc.) et de journalistes

« Une émission connectée dans laquelle des téléspectateurs peuvent poser des questions en direct par vidéo. Stop au filtrage »

« Faire intervenir des téléspectateurs en direct via des directs depuis leurs smartphones, etc... »

« Faire intervenir des citoyens lambda au milieu des experts et des responsables politiques ou économiques pour avoir le pouls de la France profonde. »

« Proposer de débattre sur un sujet d'actualité avec des citoyens de toutes les régions de France. »

11%
Verbatims

Question : Début d'une nouvelle ère, les téléspectateurs ont le pouvoir, ils sont au cœur de la machine, ils peuvent interagir, co-créer les programmes ! A vous de jouer, que proposez-vous pour que votre parole soit prise en compte ?

#MA
TÉLÉ
DEMAIN



Engagement

#MA
TÉLÉ
DEMAIN

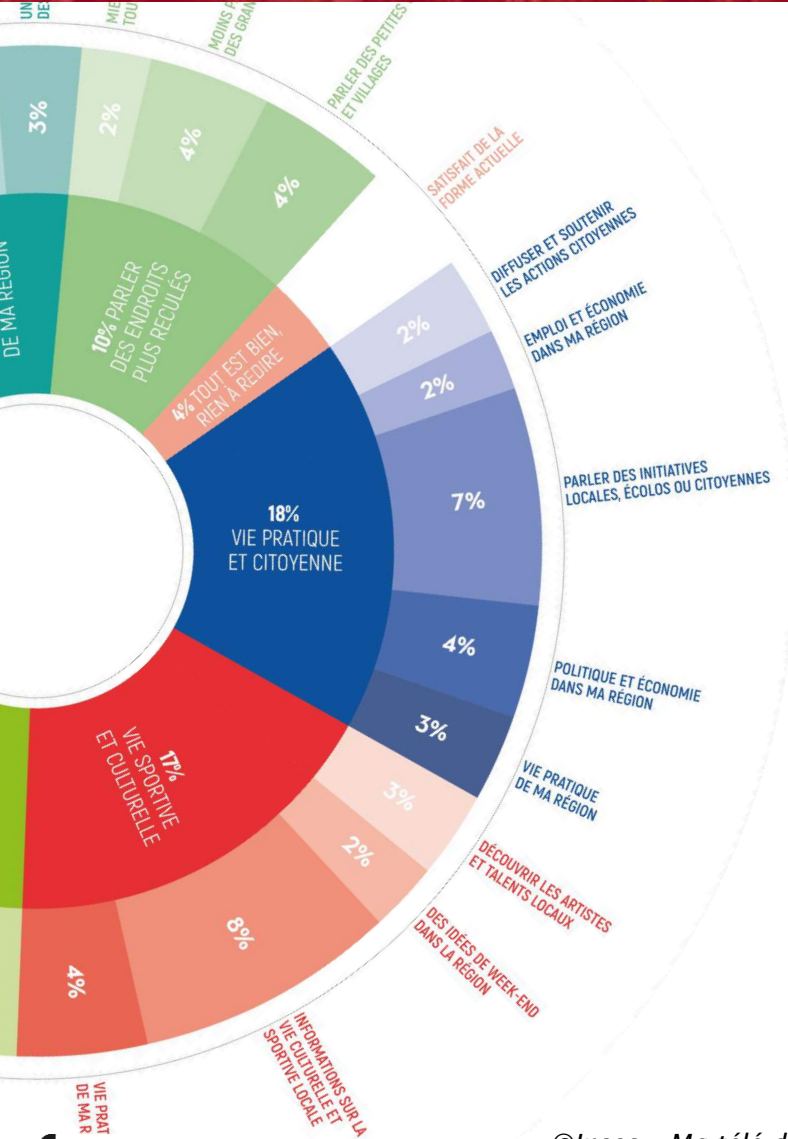
Proximité

#MA
TÉLÉ
DEMAIN

9

« VOTRE REGION »





Spontanément, les Français expriment un besoin d'une information positive, qui les aide au quotidien en leur donnant des idées de sorties, des bons plans, des conseils, mais également qui mette en avant les exemples à suivre et les initiatives citoyennes.

On retrouve en filigrane l'idée d'une télévision qui aide les gens à mieux vivre et qui a un impact positif sur la vie en région.

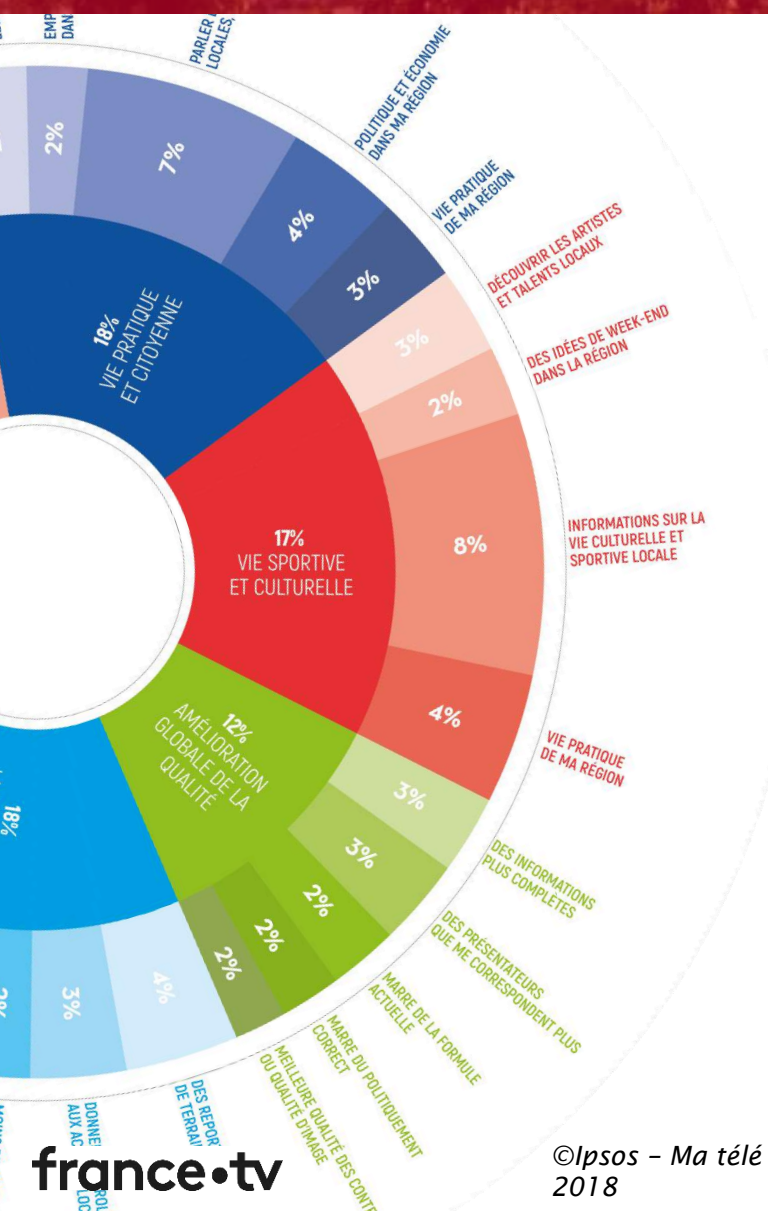
« Interview des dirigeants locaux (...) Mettre l'accent sur tous les faits positifs de la région (ce qui est fait pour l'environnement, pour l'investissement, pour l'installation d'usines sur la région). Mettre l'accent sur les circuits courts »

« Plus de reportages sur les initiatives locales ayant un impact positif sur la société et l'environnement (zéro déchet, écoles alternatives, initiatives citoyennes, agriculture bio...) »

18% Verbatims



Vie sportive et culturelle



La vie sportive et culturelle est également un des piliers des attentes des Français. Plusieurs répondant expriment un besoin d'avoir un agenda des évènements à venir afin de ne pas apprendre l'existence de ces manifestations une fois qu'elles sont terminées.

Organiser des évènements ou accompagner des évènements de manière plus présente. par exemple : retransmission de concert / théâtre / opéra en direct. Accentuer la présence dans les activités culturelle et sportives.

Présenter les spectacles ou tous les autres évènements (fêtes de quartier, concert, marches, inauguration, chantiers...) avant et non après afin que nous ne regrettons pas de ne pas l'avoir su.

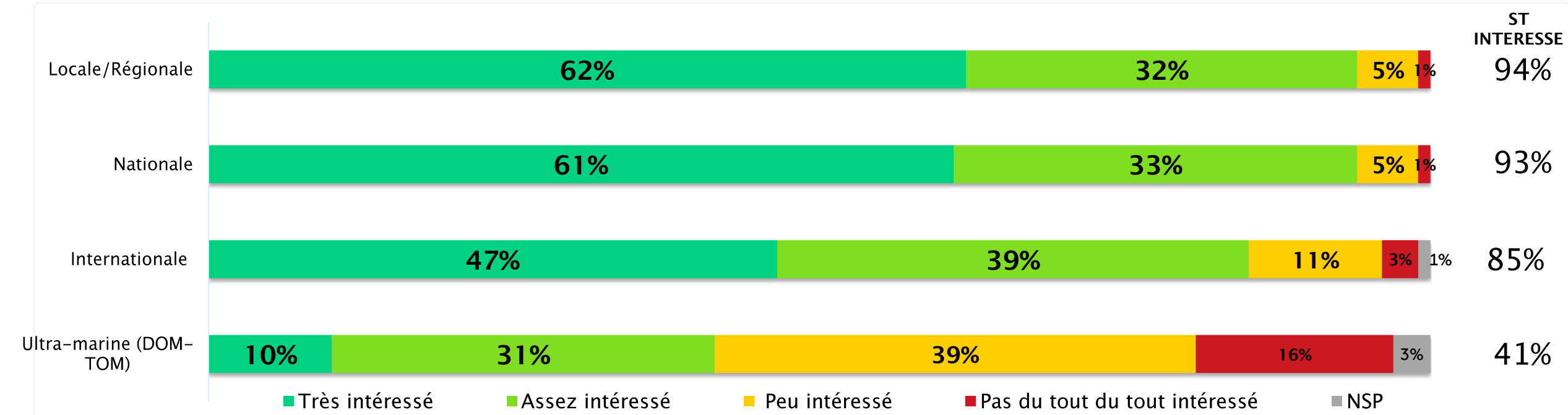
17%
Verbatims





Intérêt pour tous les niveaux: local, national et international

Base: N = 22 885

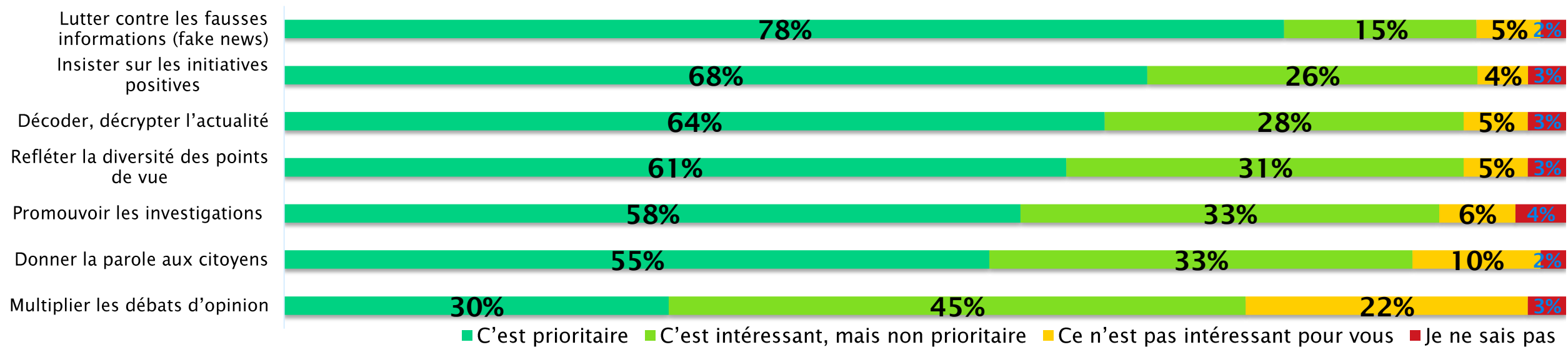


R2. Quel est votre niveau d'intérêt pour l'actualité ? :

Journaux régionaux : la lutte contre les fake news encore au premier plan pour améliorer la qualité de l'information



Base: N = 22 885



R3. Selon vous, que doivent améliorer, en priorité, les journaux régionaux de France 3 pour être encore de meilleure qualité ? :

France 3 demain plus de place à la culture, au positif, et aux découvertes touristiques

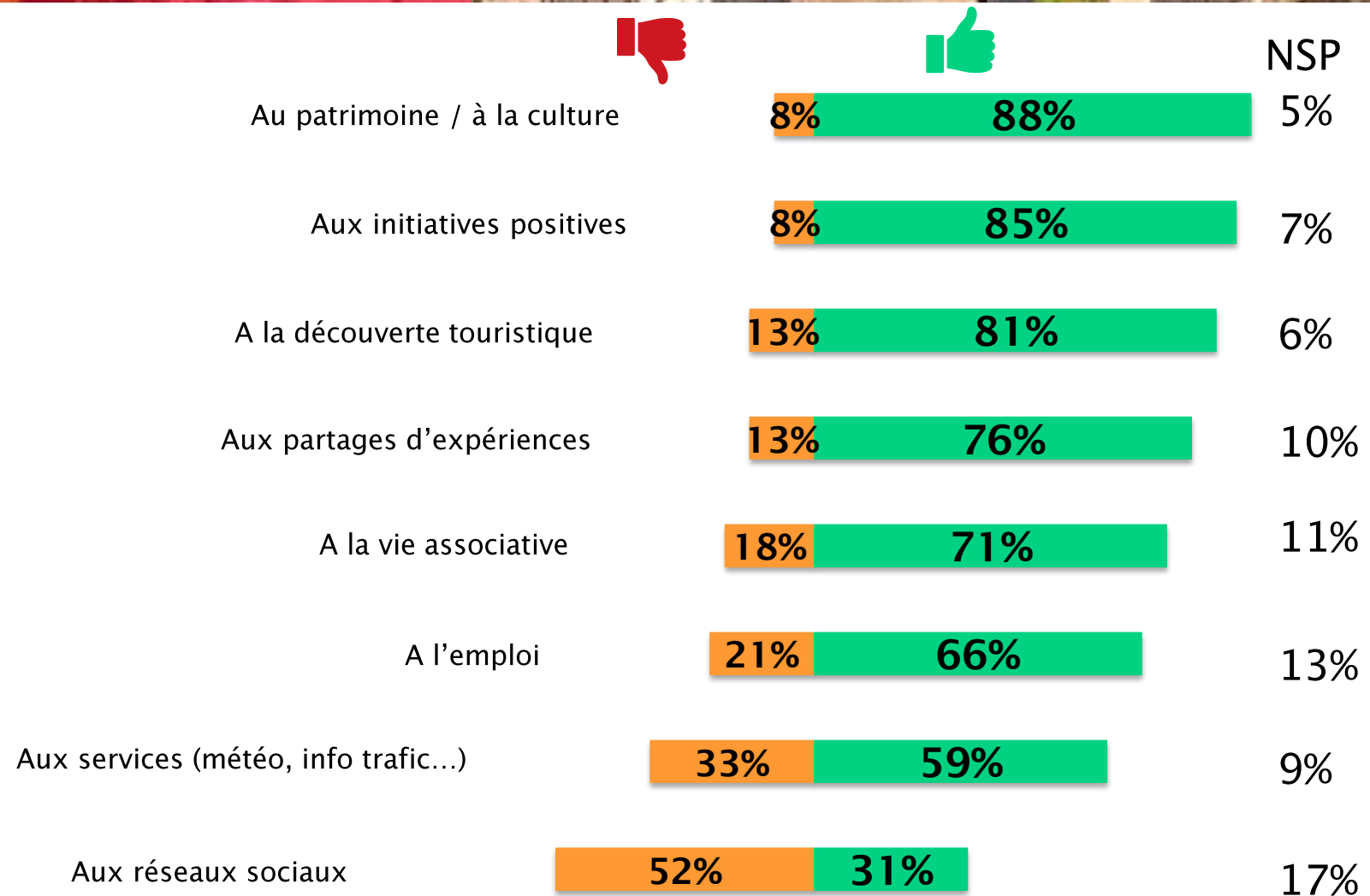
Base: N = 22 885

En accord avec le fort intérêt des participants pour la **culture**, c'est à nouveau ce sujet (88%) qui fait l'objet de la plus forte demande dans les programmes régionaux de France 3.

Les **initiatives positives** sont, comme pour les journaux d'information à nouveau plébiscitées par plus de huit répondants sur 10 (85%), tout comme un espace plus important pour les **découvertes touristiques** (81%).

Ces trois idées fortes sont partagées relativement uniformément par tous les segments d'âges, mais encore plus par les **femmes** (respectivement à 90%, 88% et 84%).

A l'inverse, peu de demande de la part de l'ensemble des participants pour une visibilité accrue des **réseaux sociaux** à l'antenne (31%) si ce n'est auprès des jeunes (16-24 ans : 54%)



R4. Demain, les programmes régionaux de France 3 devraient-ils donner plus de place ... ?

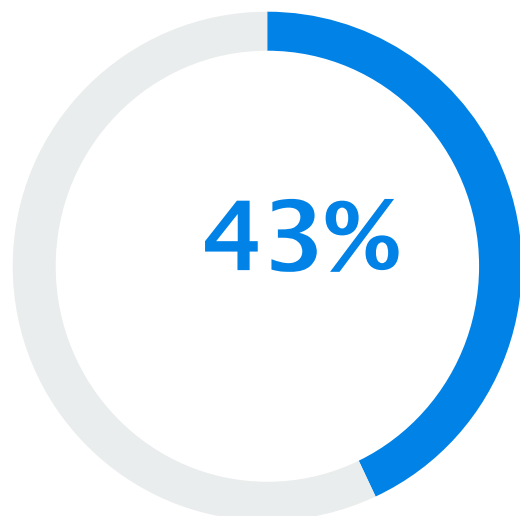
#MA
TÉLÉ
DEMAIN

« L'INFORMATION ET VOUS »

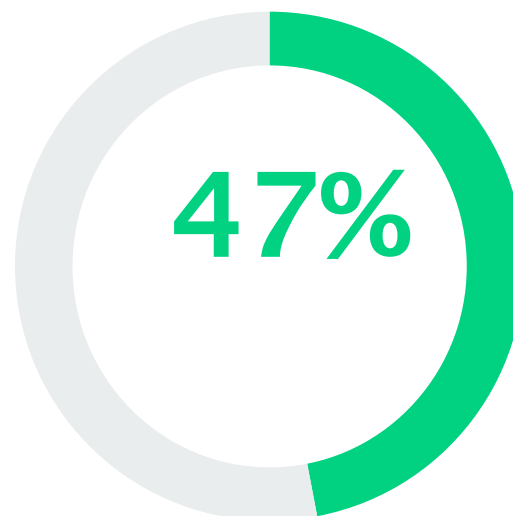
Vérification, perspective,
indépendance, renouvellement

Priorité à la lutte contre les fausses nouvelles et à l'investigation

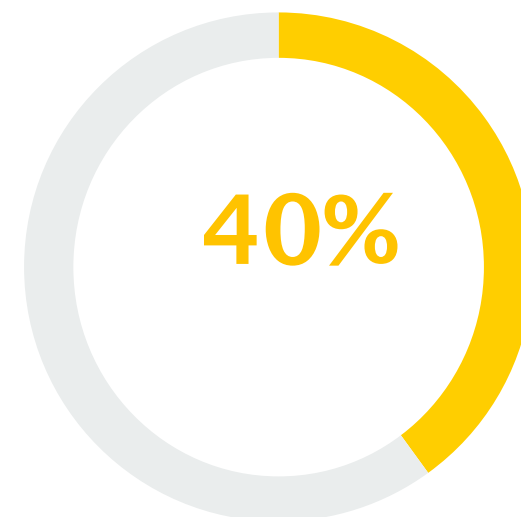
Base: N = 32 233



L'investigation



La lutte contre les fausses informations (fake news)



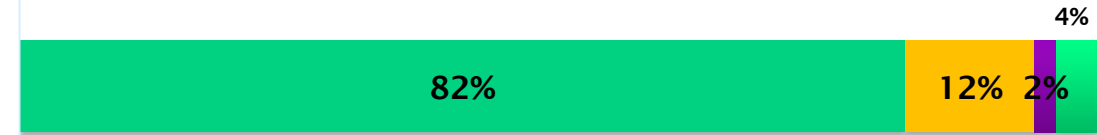
Le décodage, le décryptage de l'actualité

12. Demain, que devrait renforcer prioritairement France Télévisions pour améliorer encore la qualité de l'information ?

Information : les actions à mener pour lutter contre les fake news (détail des réponses)

Base: N = 32 233

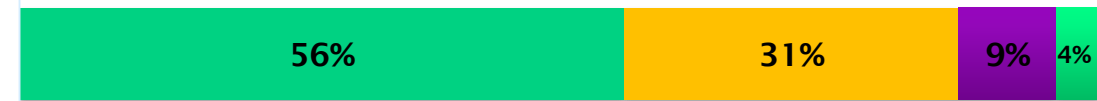
Vérifier les déclarations (Fact-checking)
pendant les émissions politiques



Réaliser de grandes enquêtes



Donner la parole à une grande variété
d'experts



Utiliser de l'infographie, des graphiques,
des images pour faire comprendre

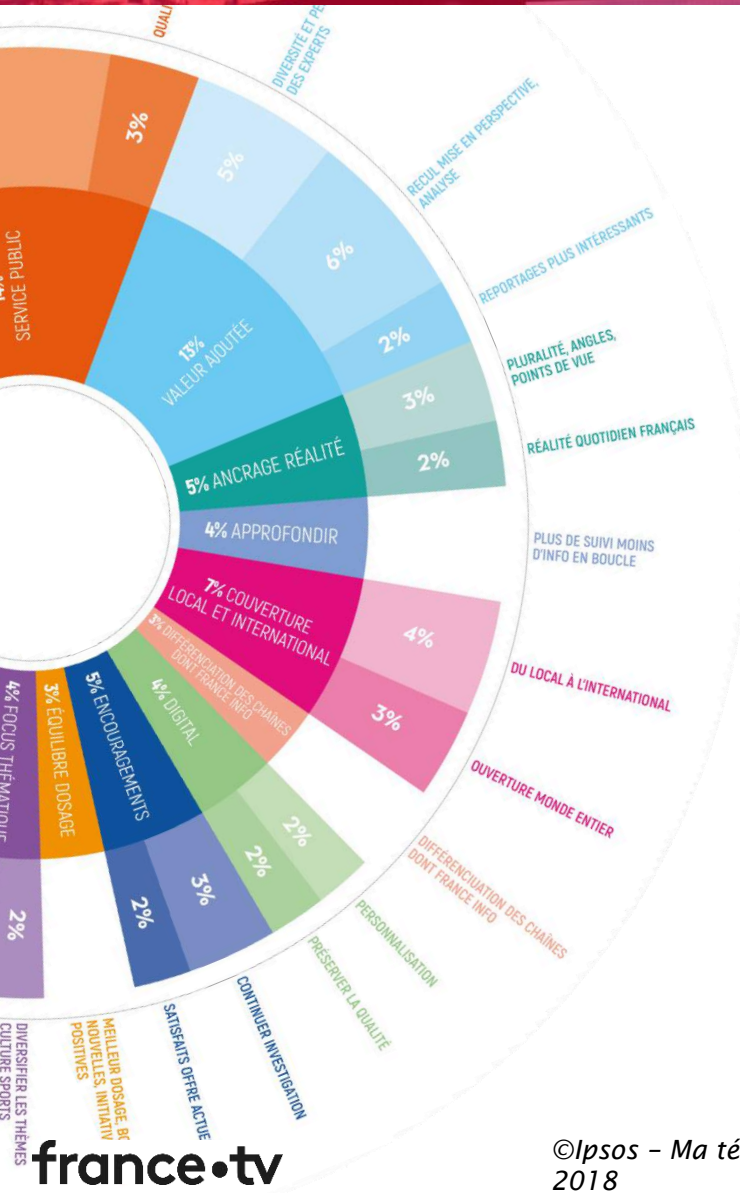


■ Plus ■ Ni plus ni moins ■ Moins ■ NSP



13. Que doit faire France Télévisions pour lutter contre les fausses informations (fake news)?

La valeur ajoutée du traitement



Elle repose sur différentes dimensions –à consolider– d’approfondissement et d’éclairage des faits :

- Moins de répétitions et de remplissage
- Savoir prendre du recul
- Mettre en perspective
- Suivre les sujets dans le temps vs “un sujet qui chasse l’autre” ou “le même sujet en boucle”
- Sélectionner des experts diversifiés et de qualité

Elle prend aussi la forme d’encouragement

- “continuer l’investigation”

“Arrêter de répéter les mêmes informations toutes les heures. Nous informer réellement et non suivre les consignes....”

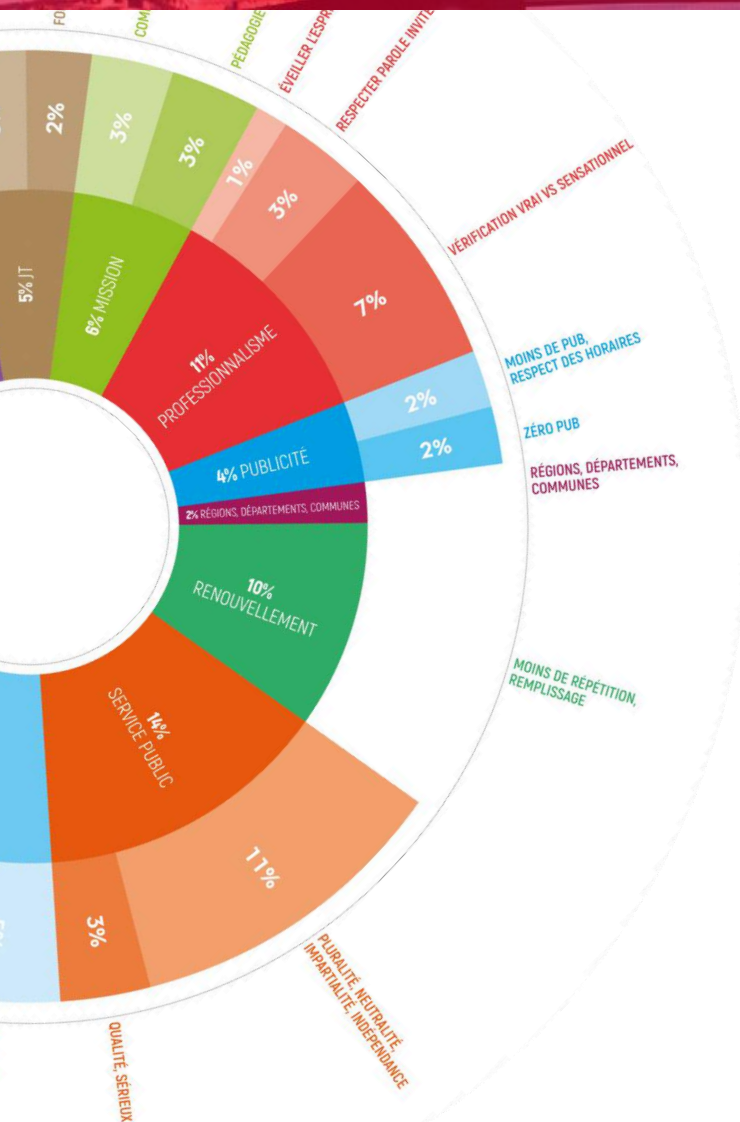
“Continuer des programmes comme cash investigation, envoyé spécial, infrarouge.”

“France TV doit continuer et pérenniser le journalisme d’investigation, comme cash investigation ou envoyé spécial. Ce sera de plus en plus différent puisque ce traitement de l’information tend à disparaître pour le sensationnel, l’instantané.”

“Plus de diversité dans le traitement de l’information : éviter de ressasser sans arrêt les mêmes infos. Par exemple, dans l’émission “Télé matin”, il y a une session d’information toutes les demi heures : c’est très énervant d’entendre à chaque fois la même chose. Je pense qu’une session par heure suffirait, ou bien, traiter l’information différemment toutes les demi heures.”



Les valeurs et missions du service public



PLURALITE, NEUTRALITE, IMPARTIALITE, INDEPENDANCE
sont les mots clés –souvent combinés–
pour exprimer les attentes de
représentation de la parole :

... des partis politiques, du
gouvernement, des lobbies, des
puissances financières, ...

Des valeurs centrales pour asseoir des
missions “éducatives” :

- Combattre les infox
- Être pédagogique
- Éveiller l'esprit critique

« Plus d'informations indépendantes de toute
pression (crainte de représailles étatiques, lobbying
etc...). »

« Une information équilibrée non sujette à des
pressions gouvernementales ou lobbyistes. »

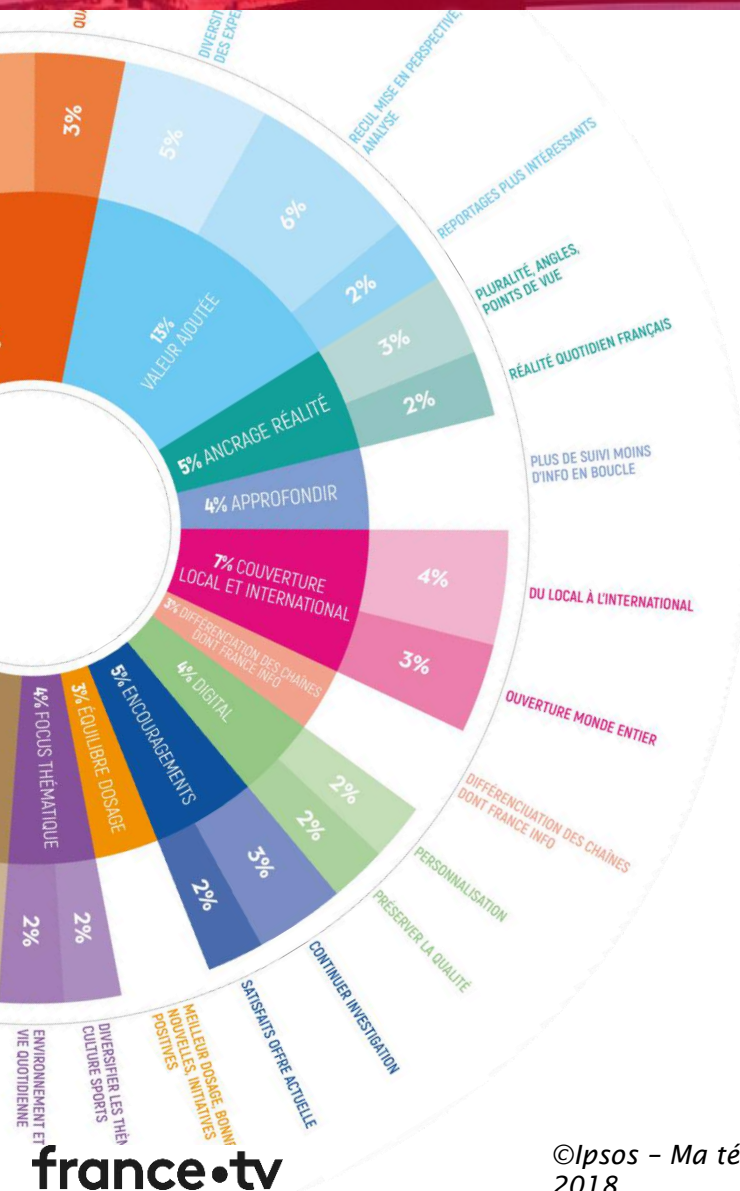
« Une information fiable et indépendante car
publique, qui ne doit être influencée par aucune
entreprise ou Etat. »

« Un point de vue différent, un contre pied, une
analyse critique, sortir de la dialectique
conventionnelle. Offrir un équilibre dans le
pluralisme des idées politiques, religieuses, laïques,
courants de pensées »

« Une information plus éducative moins pessimiste
et plus neutre politiquement. »



Une représentation plus réaliste



Etre un miroir plus réaliste du monde, du pays, de la société :

- Couverture plus extensive : du local ou du monde
- Pluralité des points de vue
- Meilleure considération des bonnes nouvelles et des initiatives constructives
- Diversité des thèmes et des sujets dont l'environnement et la vie quotidienne

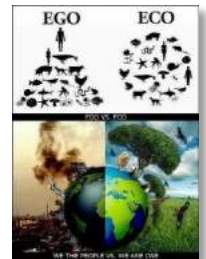
“ Des débats sociaux, politiques, juridiques et économiques.”

“ Une plus grande ouverture vers toutes les opinions et pas seulement vers celles que prônent les partis politiques, les mouvements associatifs, influenceurs ou sociaux.”

“ Davantage d'informations régionales ou locales.”

“ Des informations internationales et non plus seulement hexagonales et franchouillardes. Une plus importante ouverture sur le monde extérieur serait indispensable...”

“ Etre au plus proche des préoccupations et de la vie quotidiennes des français.”





COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu réunion du vendredi 5 avril 2019 à Lyon

Le bureau a transmis trois marchés au-delà de 30.000 € : l'expert au compte, le matériel informatique destiné aux élus, et un voyage au Canada pour les antennes de Lyon et Clermont-Ferrand.

Présents : Pierre Mouchel, Eric Vial, François Ormain, Patricia Jomain, Olivier Mélinand, Christophe Porro, Fabienne Labigne

Invités : Jean-Hervé Guilcher, Buno Demange.

Invitée absente excusée : Annabelle Igier.

1- Expert-comptable du CSE France 3 :

3 cabinets ont été contactés : Sémaphore, Soxia, Janvier.

Le bureau n'a reçu que les devis de Sémaphore et de Janvier. Les membres de la commission notent que ces deux devis sont très différents et difficilement comparables.

Le devis de Janvier avoisine 12.000 € auquel il faut ajouter de très nombreuses options à la carte. Ces options sont difficilement chiffrables pour la Commission car le CSE n'a pas fixé les missions définitives des experts comptables. Par exemple, Janvier facture 9000 € pour une présentation en séance du CSE. La commission note que Janvier ne propose pas la consolidation des comptes. De même, nous constatons qu'il n'est pas fait référence à un service juridique propre.

Le devis de Sémaphore est beaucoup plus cher, un peu moins de 35.000 €, mais il est plus fourni. Il propose notamment un « contrôle de cohérence sur les 23 antennes de France 3 ». A ce devis, il faudra ajouter 2000€ pour l'établissement et le suivi des fiches de paie pour 4 salariés. Le devis intègre une mission de conseil. Le jour supplémentaire de travail est facturé 820 €. Les membres de la Commission notent que Sémaphore a une connaissance fine de l'entreprise.

L'expert-comptable n'est pas le commissaire au compte. Le secrétaire du CSE propose de soumettre prochainement le devis du commissaire au compte même si celui-ci est inférieur à 30.000 €.

Le devis vaut pour un an.

	Sémaphore	Janvier
Prix sur 15 points	10	13
Prestation sur 30 points	25	15
Réputation sur 10 points	9	6
Spécialisation CSE sur 15 points	13	9
Disponibilité sur 20 points	18	10
Implantation sur 10 points	8	4
Total	83	57

A l'unanimité les membres de la Commission des marchés du réseau France 3 choisissent le devis de Sémaphore.

Ce devis vaut mission du CSE.

2- Matériel informatique des élus CSE et des secrétaires des RP du réseau France 3

La Commission des marchés est saisie par le bureau du CSE d'une proposition d'équipements informatique destinés à l'ensemble des élus des CSE et des secrétaires des Représentants de Proximité. Il s'agit d'ordinateurs portables de marque Apple 13 pouces. Le bureau a la volonté de pourvoir l'ensemble de ces élus sauf ceux qui en ont déjà été équipés lors du précédent mandat.

Le secrétaire du CSE explique que les ordinateurs appartiennent à l'institution. C'est officiellement le CSE qui est propriétaire de l'ensemble de ce parc. Il ne s'agit absolument pas d'un don mais d'une affectation.

« Tous les élus concernés ont été informés et ont pu choisir leur modèle », selon le secrétaire du CSE.

Le prix total pour le devis d'Apple store Strasbourg est de 47.354,34 €, et celui d'Iconcept Bordeaux est à 46.479,84€.

La Commission note que les devis sont comparables mais que celui d'IConcept propose également des hub et des housses de protection. Pierre Mouchel, le vice-président de la Commission explique qu'il ne votera pas pour ce sujet puisqu'il s'est occupé d'un des deux devis.

La Commission regrette qu'il n'y ait pas d'assurance pour ces ordinateurs. Elle constate que le devis fait état de la commande de deux ordinateurs 15 pouces beaucoup plus chers que des 13 pouces et surtout beaucoup plus performants. Elle demande des explications au bureau qui argumente sur le fait que ces « deux ordinateurs sont destinés à des seniors ». Les débats sur ce sujet n'ont pas convaincu les membres de la Commission. Nous expliquons que nous donnerons un avis sur les devis mais nous préconisons que tous les ordinateurs commandés soient des 13 pouces (conformément à la commande initiale) et non pas des 15 pouces : cela évitera des disparités entre les élus qui peuvent nuire à l'ambiance générale de l'institution. Le secrétaire du CSE propose de trancher la question en réunion de bureau.

	IConcept (Pessac)	Apple Store (Strasbourg)
Prix sur 30 points	25	21
Fiabilité sur 15 points	13	13
Fonctionnalités sur 15 points	14	13
Garantie, SAV sur 10 points	7	5
Total	59	52

A l'unanimité les membres de la Commission des marchés du réseau France 3 choisissent le devis de l'IConcept. Ils demandent de passer la commande dès la fin de la réunion. Le secrétaire du CSE s'y engage.

NB : En dehors de la commission des marchés, le Secrétaire du CSE de France3 a contacté le Président de la commission des marchés pour lui signifier que le bureau avait retiré la commande des mac 15', et que, le prix final des commandes va varier puisque de nouvelles unités pour des retardataires ont été commandées.

3 - Voyages au Canada pour les antennes de Clermont-Ferrand et Lyon.

2 devis sont présentés pour un voyage au Canada du 14 au 21 septembre 2019 : Regard sur le monde et Alest.

Regard sur le Monde possède une grande expérience avec ces antennes concernant les voyages. Alest vient de remporter un marché sur l'antenne de Reims pour une prestation similaire.

La Commission des marchés note que les devis proposent des prestations quasi identiques. Les prix sont de 1345 € par personne pour Regard sur le Monde, et de 1360 € pour Alest. La Chambre individuelle est moins chère chez Alest que chez Regard sur le Monde. Pour les deux établissements les retours sont très qualitatifs. Les départs s'effectueront de Lyon.

	Alest	Regard sur le monde
Prix sur 20 points	15	16
Qualité de la prestation sur 20 points	16	18
Retour d'expérience et réputation agence de voyage sur 15 points	12	14
Responsabilité Sociale et Environnementale sur 25 points	20	22
Gestion des aléas sur 10 points	8	8
Adaptabilité à nos contraintes (notamment préacheminement) sur 10 points	8	8
Total	77	86

A l'unanimité les membres de la Commission des marchés du réseau France 3 choisissent le devis de Regard sur le Monde. Ils demandent au secrétaire du CSE d'en informer le plus rapidement possible les présidents des commissions des Actions Sociales et Culturelles de Clermont-Ferrand et Lyon.

4- Fonctionnement de la Commission des marchés

La Commission des marchés a été saisie par plusieurs secrétaires des ASC d'une demande d'information concernant les critères de notation pour les voyages. Ils demandent que le bureau du CSE renvoie à chaque président des ASC les critères afin d'avoir une information complète pour préparer leurs devis. Le secrétaire du CSE s'engage à relancer ces informations.

➤ Prochaine réunion : mercredi 15 mai à Paris.